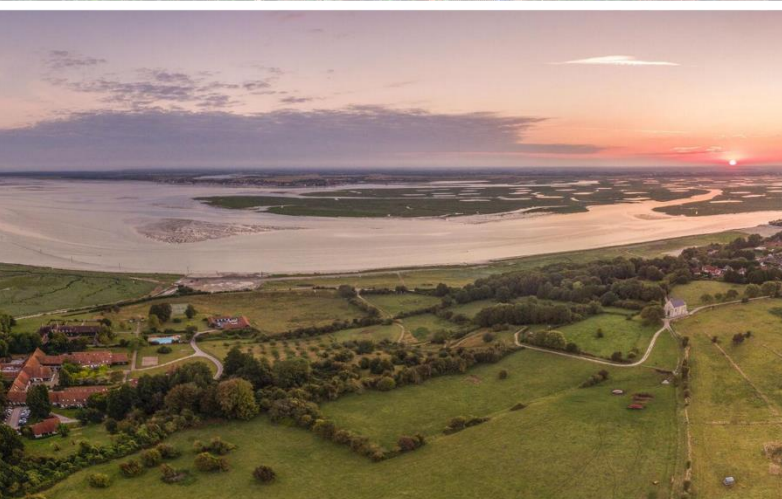




Point d'avancement de la territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-France

Conférence des Parties (COP) en Hauts-de-France

Feuille de route préliminaire

ANNEXES : Typologies des projets par thématiques – Enseignements tirés des projets d'ores et déjà réalisés

Annexes | Typologie de projets par thématiques - Enseignements tirés des projets d'ores et déjà réalisés

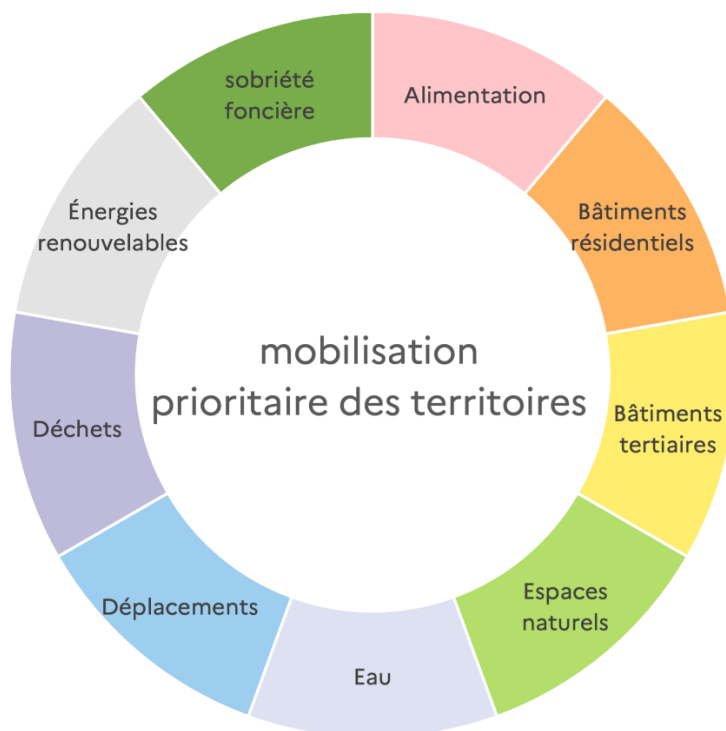
Neuf thématiques ont été travaillées pour préparer l'identification des projets de territoires portés par les communes ou groupements de commune, en Hauts-de-France :

- Les six premières en groupes de travail thématiques (alimentation, bâtiments résidentiels, bâtiments tertiaires, espaces naturels, déplacements, déchets) ;
- Les trois dernières ont été analysées uniquement sur les bases du dossier des bonnes pratiques en Somme (eau, sobriété foncière, ENR).

Pour chacune de ces thématiques, des archétypes de projets à impact ont été définis et caractérisés. Les projets concrets à partir desquels les types de projets ont été modélisés sont présentés en exemple. Les principaux freins rencontrés dans la mise en œuvre et les facteurs de succès sont également précisés.

Ces éléments détaillés ont vocation à :

- Illustrer comment peuvent être activés les différents leviers identifiés dans la planification écologique ;
- Inspirer et donner des idées de projets ;
- Partager les enseignements quant à la mise en œuvre concrète des projets ;
- Favoriser le partage de bonnes pratiques en engageant un repérage de projet d'ores et déjà réalisés.



Pour chaque thématique ou famille de projets, selon le niveau le plus adapté, des éléments de détail sont apportés :



Liste des exemples de projets



Les freins



Les facteurs clefs de succès

Annexes | Typologie de projets par thématiques - Enseignements tirés des projets d'ores et déjà réalisés 3

Alimentation 7

- **Levier n°35** : Loi Egalim / Climat et résilience 7

Bâtiments résidentiels 14

- **Levier n°9** : Sobriété et isolation 15
- **Levier n°10** : Suppression des chaudières à fioul 18
- **Levier n°11** : Changement des chaudières au gaz 18

Bâtiments tertiaires 19

- **Levier n°12** : Sobriété et isolation 20
- **Levier n°13** : Suppression des chaudières à fioul 24
- **Levier n°14** : Changement de chaudières à gaz 24
- **Levier n°17** : Réseaux de chaleur décarbonés 25
- **Éléments transversaux aux leviers Bâtiments (résidentiels et tertiaires)** 29

Espaces naturels 32

- **Levier n°32** : Résorption des points noirs de biodiversité 32
- **Levier n°33** : Surface en aire protégée 32
- **Levier n°34** : Restauration des habitats naturels 33
- **Éléments transversaux aux leviers Espaces naturels** 34

Déplacements 43

- **Levier n°8** : Efficacité et sobriété logistique 43
- **Levier n°1** : Véhicules électriques (*dont levier n°6 : Véhicules individuels décarbonés*) 45
- **Levier n°2** : Bus et cars décarbonés 46

■ Levier n°4 : Covoiturage.....	46
■ Levier n°5 : Report modal.....	48
■ Éléments transversaux aux leviers Déplacements.....	52
Déchets.....	55
■ Leviers n°40 et 43 : Valorisation matière des déchets / Taux de collecte.....	55
■ Levier n°41 : Prévention des déchets.....	60
■ Éléments transversaux aux leviers Déchets.....	63
Eau.....	64
■ Levier n°36 : Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau	64
■ Levier n°37 : Protection des zones de captage d'eau	66
■ Levier n°38 : Désimperméabilisation des sols.....	67
Énergies renouvelables.....	69
■ Levier n°15 : Électricité renouvelable.....	69
■ Levier n°16 : Biogaz	72
■ Éléments complémentaires.....	73
Sobriété foncière	74
■ Levier n°29 : Sobriété foncière.....	75
Annexes Liens vers les annexes externes.....	78

Alimentation

La thématique Alimentation comprend 1 levier.



■ **Levier n°35 : Loi Egalim / Climat et résilience**

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Promotion de légumineuses, produits bio et issus de circuits courts dans la commande publique et la restauration collective (écoles, collèges et lycées notamment), mise en place de centrales d'achat pour favoriser les produits locaux, déploiement de projets alimentaires territoriaux (PAT) ;

Mise en application du menu végétarien hebdomadaire, introduit par la loi Egalim de 2018, visant à protéger la rémunération des agriculteurs et entériné par la loi Climat et résilience, dans les cantines scolaires publiques ou privées ;

Expérimentation de l'option végétarienne quotidienne en cas de choix.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°35 : Loi Egalim / Climat et résilience, **5 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : Relocaliser la fabrication des repas

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Relocalisation de la fabrication des repas



Objectif : Relocaliser la fabrication de repas dans les structures locales pour les cantines scolaires du Sud Artois pour mettre en réseau les établissements médico-sociaux et les établissements scolaires et améliorer la qualité des repas.

Porteur : Communauté de Communes du Sud Artois

Durée : 2 ans et demi d'étude



Passage en régie

Objectif : Changer le mode de gestion de la restauration collective afin de mettre en place des livraisons en liaison chaude.

Pistes complémentaires

Agir sur le foncier pour installer des producteurs locaux ;
Réinvestir sur une installation cuisine ciblée sur le territoire.

Famille de projets n°2 : Se regrouper pour mieux produire et consommer

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mise en place d'un groupement de commandes pour les communes en gestion concédée



Objectif : Monter un groupement de commandes avec plusieurs communes de l'EPCI afin d'augmenter la part des produits bio et locaux dans la restauration collective et de maîtriser les coûts.

Porteur : Communauté d'Agglomération de Douaisis Agglo



Produits de nos pl'Aisnes



PRODUITS DE
NOS PL' AISNE

Objectif : Créer un groupement d'agriculteurs afin de répondre aux besoins de la restauration collective et de s'entraider sur les questions de logistique et d'approvisionnement.

Porteur : Chambre d'agriculture de l'Aisne

Somme Produits Locaux et ApproLocal



Objectif : Créer un groupement d'agriculteurs locaux capable de répondre à des marchés publics de façon à recourir à des produits locaux dans la production des repas des collèges de la Somme. Mise en place d'une plateforme d'achat de produits locaux (ApproLocal) afin de mettre en relation des acheteurs et des producteurs locaux.

Porteurs : Département de la Somme, Chambres d'agriculture

Coût : 3 ETP pour le fonctionnement de la plateforme ApproLocal

Famille de projets n°3 : Transformer les habitudes de consommation alimentaire

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Projets le Gerموir, le Panier de la Mer 62, les Crumblers de la Thiérache



Objectif : Récupérer des invendus alimentaires.



Projets SOLAAL Hauts-de-France



Objectif : Valoriser les produits invendus auprès des associations d'aide alimentaire ; développer de nouveaux projets de transformation ; améliorer la logistique des produits frais.

Pistes complémentaires

Promouvoir les repas de saison, produits de saisons, produits régionaux dans les cantines.

Famille de projets n°4 : Structurer une filière vertueuse

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Structuration d'une filière légumineuse 100% bio



Objectif : Structurer une filière afin de permettre l'accueil de toutes les cultures, de faciliter la gestion des rotations, de développer les conversions en AB et de répondre à la demande à venir en protéines végétales.

Porteur : Communauté d'Agglomération de Douaisis Agglo

Durée : Temps long (6 ans environ)



Pistes complémentaires

Massifier la demande pour créer une offre viable.

Famille de projets n°5 : Transformer les pratiques d'étude et d'évaluation

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

L'Essaimeur



Objectif : Créer un groupement d'associations afin d'aider les PAT dans leurs actions autour du « mieux manger » (mutualisation et optimisation des partenariats).



Pistes complémentaires

Stimuler les échanges entre pairs, les expériences vertueuses, les voyages apprenants, au travers du réseau des PAT (Cerdd) ;
Renforcer le binôme technicien / élu sur le sujet alimentation ;
Se doter de cadres d'évaluation homogènes (indicateurs harmonisés).

Freins identifiés dans la mise en œuvre de ces familles de projets

Freins politiques

La question de la restauration collective reste un **enjeu politique important** à l'échelle locale (notamment communale), bien que l'agglomération ait également une compétence en termes d'alimentation.



- *Pour y répondre* : Une modification des statuts de l'EPCI est envisageable.

Freins financiers

Le produit brut « denrée alimentaire » est une portion minimale dans la structure de coûts de la restauration collective, qui inclut le matériel, le personnel, les fluides, etc.

L'étude initiale pour la relocalisation de la production des repas peut également être un **investissement important** (46 000 euros). Des coûts RH sont également à prévoir dans les projets de transformation des habitudes de consommation alimentaire (chef cuisinier). Certains coûts d'entrée peuvent également être très conséquents et portés par de l'argent public pour les projets de structuration de filières.

- *Pour y répondre* : Des gains sont à attendre en termes de **réduction du gaspillage alimentaire**, pouvant remettre à l'équilibre les investissements réalisés. Par ailleurs, des subventions sont disponibles (France Relance, Région Hauts-de-France), tout comme des actions de soutien aux études prospectives de filières.

Freins structurels

Les repas, bien que voyant leur fabrication relocalisée, sont **dépendants de la production locale**. Une forte demande pour une certaine qualité de produit n'induit pas nécessairement la capacité des producteurs locaux à y répondre, ni la mise en place d'une offre locale, ce qui pourrait orienter la production des sociétés de restauration collective, et les menus proposés.

En ce qui concerne la structuration de filières, la consommation de légumineuses reste faible dans l'alimentation des habitants. Le contexte de la filière bio peut également être jugé comme un frein. Enfin, pour réussir à mettre en place un projet de filière viable (ex : filière légumineuse 100% bio), les surfaces de bio nécessaires à alimenter l'outil post-récolte doivent exister.

- *Pour y répondre* : Concernant la structuration de filières, la culture des légumineuses permet une rotation de cultures plus importante et la création d'une filière permet également de créer des débouchés.

Freins organisationnels

En ce qui concerne la relocalisation de la production des repas, elle peut rendre l'organisation logistique plus complexe et créer une difficulté de réponse aux aléas. Des difficultés de recrutement peuvent complexifier la mise en place des projets (3 ETP dédiés à la plateforme ApproLocal), tout comme la capacité, pour la cuisine centrale, à obtenir les agréments nécessaires.

Par ailleurs, la restauration collective est majoritairement gérée par des sociétés de restauration collective, souvent peu motrices pour intégrer des produits bio ou locaux dans leurs menus. Le fonctionnement de ces sociétés peut être flou,

créant des difficultés de suivi pour les structures acheteuses, et elles sont souvent trop peu dotées pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire.

De façon générale, les transformations organisationnelles sont davantage un frein au changement que les enjeux financiers.

- Pour y répondre : La mise en place d'une plateforme pourrait être un levier pour faciliter l'organisation quotidienne. De même, les sociétés de restauration collective peuvent être contrôlées plus facilement dans le cadre de la famille de projet (action sur le volume de commandes). Enfin, un contrôle peut être réalisé plus finement sur les marchés et les factures.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de ces familles de projets

Piloter le projet...

... par un portage politique (ex : volonté de développer des cultures bio) ;

... et par l'ancrage de l'alimentation dans la stratégie globale de la collectivité (mise en place de PCAET, lien avec les contrats locaux de santé, travail sur l'articulation avec les PAT, modification des statuts de l'EPCI). Cet ancrage stratégique se joue également par la fixation d'objectifs ambitieux.



Construire la structure administrative adéquate (ex : mise en place de régie, de mutualisations, de groupements de communes pour les achats, etc.).

Accompagner et aider...

... tant financièrement (mise à disposition de personnel, financement des outils de transformation des invendus alimentaires, financement des investissements dans les cuisines publiques) ;

... que techniquement (apport d'ingénierie, formation des prestataires) ;

... Il est également nécessaire de faciliter l'accès aux produits locaux et bio produits en Hauts-de-France aux habitants de la Région.

Outils (ex : fourniture d'un agrément, mise en place d'une plateforme pour gérer l'organisation quotidienne, PARCEL, etc.).

Mettre en lien grâce à un dialogue au niveau de la filière, et en approvisionnant les producteurs...

... à l'échelle locale : *via* la mobilisation des chambres d'agriculture et des organismes de l'agriculture bio ; et *via* le recours aux engagements dressés avec les agriculteurs dans le cadre des PAT ;

... comme régionale : *via* un travail avec les sociétés de restauration collective et les prestataires industriels des communes.

Analyser et évaluer en menant des analyses coûts / bénéfices sur l'ensemble de la chaîne de valeur sur laquelle la collectivité a une capacité d'action ; en

consolidant et en harmonisant les méthodes d'analyse d'impacts et de mesure de la trajectoire ; et en approfondissant les modalités d'évaluation (ajouter une dimension évaluative aux PAT ; faire le lien entre les PAT et la stratégie régionale ; mener des études pour connaître le potentiel nourricier du territoire ; mettre en valeur l'impact limité de la loi Egalim sur les budgets des collectivités territoriales).

Bâtiments résidentiels

La thématique Bâtiments résidentiels comprend 3 leviers.



Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour la thématique

Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov ;

Mutualisation de travaux à l'échelle d'un quartier (ex : identification de quartiers, animation, dispositifs d'aller vers, mises en relation...);

Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique (ex : annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs...);

Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation ;

Structuration de la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov ;

Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ;

Rénovation du parc immobilier résidentiel détenu par la collectivité.

■ Levier n°9 : Sobriété et isolation

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°9, **2 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : **Accompagner les citoyens et élaborer localement un cadre favorable à la rénovation**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Régie régionale du service public de l'efficacité énergétique (SPEE)



Objectif : Accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique, tant en termes d'ingénieries que de financements (société de tiers financement, recherche d'aides, prêts).

Porteur : Région Hauts-de-France

Coût pour les particuliers : 720 euros TTC maximum après aides

Territoire Zéro Exclusion énergétique



Objectif : Programme national visant à trouver une méthode pour sortir de l'exclusion énergétique les ménages les plus précaires (Réseau Eco-Habitat).

Porteur : Association Stop à l'Exclusion Énergétique

Projet chaîne de valeur à Dunkerque

Objectif : Etudier *a priori* le bâti de façon à pré-construire une proposition de rénovation énergétique du logement standardisée (simplification du processus de rénovation énergétique des logements et diminution des coûts liés).

Porteur : EDF

Pistes complémentaires

Mettre en place un espace Conseil France Rénov' (ECFR) ;
Formaliser un pacte territorial / OPAH.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers (pour la collectivité)

Les coûts pour mettre en place cette famille de projets peuvent être élevés : les collectivités doivent avancer les fonds et gérer les restes à charges. Cette gestion est elle aussi coûteuse en termes de main d'œuvre. Par ailleurs, les collectivités peuvent également rencontrer des difficultés à accéder aux aides disponibles, et certaines de celles-ci nécessitent la labélisation RGE.



Freins financiers (pour les usagers et les bailleurs)

Les coûts peuvent également être un frein pour les usagers ou les bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique : le coût des rénovations est élevé, et des difficultés peuvent être rencontrées en termes de maintien du niveau de fonds de roulement dans le cadre des préfinancements. Certains publics n'accèdent pas aux prêts bancaires. De façon générale, ces démarches sont soumises au **volontariat** des usagers.

- *Pour y répondre* : Des conventionnements existent avec les collectivités locales pour permettre une **prise en charge partielle du coût des travaux**. Des aides européennes sont également disponibles. Dans le cadre de l'accompagnement par la régie du SPEE, le coût de revient maximal pour l'utilisateur est de 720 euros TTC.

Freins en termes de délais

Les délais peuvent être longs entre la réalisation de l'audit, et la livraison finale du chantier, et peuvent être allongés dû à un manque d'artisans. Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet avec le SPEE, les délais peuvent être allongés.

Freins techniques

Les freins techniques aux projets peuvent être nombreux : des difficultés à trouver les bonnes entreprises, un potentiel manque d'accompagnement des bailleurs sociaux ayant de nombreux logements et un fort impact, des rénovations globales réalisées sans suivi obligatoire par un maître d'œuvre ou un architecte, le respect du RGPD qui peut limiter l'utilisation de certaines données... Certaines difficultés sont également spécifiques à l'accompagnement par le SPEE : la nécessité d'obtenir un agrément MAR, et un potentiel besoin humain plus important (au regard du besoin et de la territorialisation).

- *Pour y répondre* : Des dispositifs de mise en réseau d'entreprises et de ménages existent.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Réfléchir aux financements en conventionnant avec les collectivités locales pour prendre en charge partiellement le coût de la rénovation ; en diminuant le coût moyen de la rénovation énergétique de la maison individuelle et en donnant des exemples réussis pour faciliter la prise de décision.



Faire évoluer les pratiques en revoyant la façon de piloter les projets (intégration de toutes les parties prenantes dès le début des projets), la façon de faire des rénovations, et en prenant en compte dans les réflexions les besoins des usagers finaux (ex : notion de confort d'été). Renforcer les groupements d'entreprises pour des travaux coordonnés.

Travailler ensemble en faisant appel aux agences d'urbanisme des collectivités et en articulant la coordination / coopération entre les acteurs (ex : opérateur OPAH – pacte territorial – et SPEE).

Gérer techniquement la démarche...

- ... en intégrant des projets d'ateliers d'études (ex : l'université dans la ville) ;
- ... en réalisant une étude d'impacts (récupération des données de compteurs – demande d'association à l'accompagnement – et analyse des données) ;
- ... et en systématisant l'analyse des données pour assurer la bonne adaptation de l'outil de rénovation au modèle urbain et architectural.

Communiquer et sensibiliser les usagers en formalisant un plan de communication favorable, et en écoutant les usagers.

Famille de projets n°2 : Structurer des réseaux de professionnels

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Projet « Pro de la Réno »

Objectif : Mettre en réseau des professionnels de la rénovation avec l'agglomération afin de créer un guichet unique pour les habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique sur leurs logements.

Porteur : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut



Projet « Habitat rénové »

Objectif : Créer un guichet unique de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique.

Porteur : Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne

Coopérative d'emploi Toerana Habitat



Objectif: Mettre en place un groupement d'artisans visant à coopérer dans la gestion de leur comptabilité, dans le suivi de leur activité, et d'échanger des bonnes pratiques.

Développer les groupements d'entreprises

Objectif: Mobiliser le tissu local des entreprises avec un interlocuteur unique pour faciliter la réalisation des travaux.

Pistes complémentaires

Créer un annuaire des entreprises du territoire.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

Des difficultés peuvent être rencontrées pour accéder aux aides (certaines nécessitent par ailleurs une labélisation RGE). Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte financier déjà complexe : le coût des rénovations est élevé, que ce soit pour les particuliers ou les collectivités (coût de fonctionnement).



Freins sociaux

De façon générale, toutes les démarches de rénovation énergétique sont soumises au volontariat de la population.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Faire évoluer les pratiques en revoyant la façon de piloter les projets (intégration de toutes les parties prenantes dès le début des projets), et la façon de faire des rénovations.



S'engager avec les entreprises en signant des chartes (ex : charte de 20 engagements mutuels entre l'agglomération et les entreprises pour le projet « Pro de la Réno ») ; en simplifiant l'accès aux entreprises pour réaliser les travaux ; et en les accompagnant à monter en compétences (ex : groupements d'entreprises).

Communiquer et sensibiliser les usagers en les écoutant.

■ Levier n°10 : Suppression des chaudières à fioul

Pour le levier n°10, aucune famille de projets existants sur le territoire n'a été travaillée.

■ Levier n°11 : Changement des chaudières au gaz

Pour le levier n°11, aucune famille de projets existants sur le territoire n'a été travaillée.

Bâtiments tertiaires

La thématique Bâtiments tertiaires comprend 4 leviers.



Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour la thématique

Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire ;

Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, consommations de gaz et électricité, etc.) ;

Construction de nouveaux bâtiments exemplaires cohérents avec les objectifs d'écoconception et de sobriété foncière ;

Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales ;
Mutualisation de travaux à l'échelle d'un quartier (ex : identification de quartiers, animation, dispositifs d'aller vers, mises en relation...) ;
Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique (ex : annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs...) ;
Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation.

■ Levier n°12 : Sobriété et isolation

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°12, **3 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : **Construire neuf de manière responsable**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Projet Terrabundo

terrabundo
L'économie circulaire
en Pévèle Carembault



Objectif : Créer un bâtiment biosourcé et bioclimatique afin de générer une opération forte de déploiement de l'économie circulaire entre les entreprises mobilisées, d'accompagner la filière de réemploi du mobilier et d'aider, d'accompagner et de former les entreprises à l'économie circulaire.

Porteur : Communauté de Communes Pévèle-Carembault

Coût : 3,7 millions d'euros HT



Pistes complémentaires

Respecter la règle des bâtiments RT 2020 (bâtiments à énergie positive) ;
Travailler les documents d'urbanisme PLUi (aménagement).

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins réglementaires

Les contraintes réglementaires complexifient la mise en place de cette famille de projets, impliquant beaucoup de volonté par le porteur de projet.



Freins financiers

Plusieurs contraintes financières sont rencontrées dans le cadre de cette famille de projets : une hausse des coûts constatée post-covid, un manque de moyens

humains et financiers pour les petites communes, des allongements de chantiers qui peuvent avoir des impacts très importants en termes de coûts, etc.

Freins en termes d'accompagnement des entreprises

Les entreprises ont besoin d'être accompagnées pour se structurer et proposer des offres qui répondent à la famille de projets présentée. Cependant, ces accompagnements ne sont pas nécessairement structurés (absence de filière du réemploi du mobilier, matériel peu disponible à proximité, problèmes d'approvisionnement, etc.).

Famille de projets n°2 : Réhabiliter dans un esprit responsable

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Rénovation du site Agfa



Objectif : Rénover les anciens locaux d'Agfa afin d'y mettre les nouveaux locaux de la communauté de communes et d'y intégrer une cuisine centrale. Réutiliser une friche et réduire la consommation énergétique (installation de panneaux photovoltaïques).

Porteur : Communauté de Communes Pévèle-Carembault



Rénovation de la mairie et d'un groupe scolaire



Objectif : Rénover les bâtiments en ayant une approche en termes de confort usager (qualité de l'air, confort acoustique, confort d'été, etc.), et de réduction de la consommation énergétique (géothermie, isolation par l'extérieur, panneaux photovoltaïques, etc.).

Porteur : Commune de Wambrechies

Durée : 2 ans

Programmation de la rénovation de pépinières d'entreprises

Objectif : Réaliser une rénovation thermique par l'extérieur de l'hôtel de projet afin de répondre à des contraintes d'inconfort thermique (surchauffe en été, froid en hiver).

Porteur : Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne

Durée : 15 jours de préfabrication et 1 journée de pause pour les caissons d'isolation par l'extérieur

Réhabilitation de l'usine textile Blanchemaille



Objectif : Réhabiliter le bâtiment Blanchemaille et réaliser un aménagement paysager extérieur.

Porteur : Métropole Européenne de Lille

Rénovation énergétique d'une salle de sport



Objectif : Rénover énergétiquement la salle de sport Philippe Rappeneau.

Porteur : Communauté urbaine d'Arras

Rénovation du collège d'Acheux-en-Amiénois



Objectif : Remplir les objectifs du décret tertiaire de baisse des consommations énergétique et améliorer la performance énergétique du bâtiment (remplacement de la chaufferie fioul par une pompe à chaleur, rénovation de la toiture, isolation par l'extérieur, éclairage LED).

Porteur : Département de la Somme

Pistes complémentaires

- Transformer des bureaux en logements ;
- Appliquer le décret Eco énergie tertiaire (écoles, mairie...);
- Privilégier les matériaux biosourcés, le bois, le réemploi.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

Les réponses des entreprises peuvent s'avérer supérieures aux prévisions, ayant un impact sur les prix de revient. De même, les coûts de transformation du mobilier peuvent être très élevés.



- *Pour y répondre* : Des aides de l'ADEME sont disponibles pour financer les phases d'études.

Freins en termes de structuration de filières

Les filières de matériaux bio-sourcés se structurent et doivent être accompagnées ;

La filière du réemploi du mobilier n'existe pas pour le moment par exemple.

Famille de projets n°3 : Développer une ingénierie dédiée à la sobriété énergétique dans la collectivité

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mettre en place un service commun à l'échelle d'un EPCI



Objectif : Proposer un accompagnement aux communes.

Porteur : Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin



Pistes complémentaires

Systematiser l'embauche d'un conseiller en énergie partagée par EPCI (ex : recours à un conseiller en énergie partagée pour les travaux de rénovation de la mairie et du groupe scolaire de la commune de Wambrechies) ;

Réaliser des audits énergétiques systématiques.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de ces familles de projets

Faire du projet la base d'un dialogue de territoire...

... en structurant des offres de services communes, compétentes et dotées (construction – ex : mise en place d'un service commun énergie avec les communes ; augmentation des ressources en agents pour l'analyse des données disponibles, etc.) ;

... en réfléchissant ensemble au projet et à l'implication de chaque échelon (ex : identification du patrimoine et détermination des bâtis sur lesquels les EPCI ont la main ; association et volonté des élus ; mise en place d'une stratégie de développement – plan réseau, verdissement – et de mise en réseau des EPCI) ;

... et en se saisissant du projet pour en faire une occasion d'intégrer les usagers (dans les projets de production ou de transformation de l'énergie : par la mise en place d'ENR citoyens, de filières bois énergie basées sur des haies bocagères locales, issues de CUMA locales, et d'une exploitation durable, etc.).



Passer à l'action...

... en développant un réseau d'ingénierie (financière, technique, juridique) et de partenaires (FDE) ;

... en pensant la diminution de la consommation d'énergie : travaux d'isolation par l'extérieur quand c'est indiqué ; réflexion autour des sources d'énergie au moment du changement des chaudières au gaz ; développement du poste de conseiller en énergie partagée et appui sur leurs retours d'expérience ; appui et multiplication des dispositifs d'aides, etc. ;

... en repensant la gestion de la chaleur : difficultés de prise en compte de la chaleur fatale des industriels, dispositifs de sécurisation de la livraison de chaleur dans un écosystème à plusieurs acteurs à trouver, association aux services du froid, classement des réseaux de chaleur ;

... en améliorant la préparation des phases d'études de pré-réhabilitation (optimisation des processus, étude structurelle du bâtiment existant, industrialisation sur-mesure).

Réfléchir à l'aspect technique des bâtiments...

... pour la construction de nouveaux bâtiments : matériaux utilisés (ex : granulés de bois ; poutre en bois, isolation en paille – nécessité de dynamiser la filière) ;

... pour la construction de nouveaux bâtiments : techniques de construction (construction hors site, utilisation de pelles de masse, etc.) ;

... pour la réhabilitation de bâtiments existants : origine des matériaux (économie circulaire).

Penser le bâtiment pour ses usages futurs...

... en réfléchissant aux usages : densification des réseaux de chaleur, intégration de la mesure de la consommation dans les pratiques habituelles ;

... en pensant les bâtiments tertiaires de façon globale (production de chaleur, économie circulaire, matériaux biosourcés, etc.) ;

... pour la construction de nouveaux bâtiments : en réfléchissant aux accès : pistes cyclables, parkings drainants ? ;

... pour la réhabilitation de bâtiments existants : en réfléchissant au confort des usagers : qualité de l'air intérieur, confort acoustique, confort visuel.

■ **Levier n°13 : Suppression des chaudières à fioul**

Pour le levier n°13, aucune famille de projets existants sur le territoire n'a été travaillée.

■ **Levier n°14 : Changement de chaudières à gaz**

Pour le levier n°14, aucune famille de projets existants sur le territoire n'a été travaillée.

■ Levier n°17 : Réseaux de chaleur décarbonés

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Financement de développement de réseaux de chaleur, complémentaires aux financements nationaux ;

Création, extension et exploitation de réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération ;

Classement des réseaux de chaleur (raccordement obligatoire lors du remplacement du système de chauffage) ;

Financement à la réalisation d'études de faisabilité.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°17, **3 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : Raccorder les logements personnels individuels aux réseaux de chaleur

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Pas d'exemple de projets à date.



Pistes complémentaires

Evaluer le reste à charge et le retour sur investissement selon la position sur le réseau existant / déployé ;

Mettre en place un portage public / privé ;

Réfléchir aux modalités de suivi des contrats (collectif des usagers) ;

Réfléchir à l'échelle du périmètre domestique / étendu.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

Coût important du mètre linéaire de réseau, impliquant la nécessité une certaine densité des logements.



Freins sociaux

De façon générale, toutes les démarches de rénovation énergétique sont soumises au volontariat de la population.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Piloter le projet en intégrant toutes les parties prenantes, dès le début du projet.



Sensibiliser l'utilisateur et écouter ses besoins.

Famille de projets n°2 : Raccorder les logements de bailleurs sociaux aux réseaux de chaleur

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Démarche ERBM



Objectif : Raccorder des logements (individuels et / ou collectifs) à des réseaux de chaleur EnR.

Coût : Le raccordement à un réseau de chaleur coûte entre 5 et 10 000 euros.



Raccordement de logements réhabilités à un réseau de chaleur verti et étendu



Objectif : Raccorder les logements à un réseau de chaleur afin de verdir les énergies consommées, de réduire la facture énergétique pour les particuliers, et de maîtriser les coûts pour le fournisseur d'énergie.

Porteur : Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne

Pistes complémentaires

Raccorder les bâtiments résidentiels et tertiaires à un réseau de chaleur en milieu urbain dense.

Mettre en place un portage public / privé.

Réfléchir à l'échelle du périmètre domestique / étendu.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

Des difficultés peuvent être rencontrées pour accéder aux aides (certaines nécessitent par ailleurs une labélisation RGE). Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte financier déjà complexe : le coût des rénovations est élevé, que ce soit pour les particuliers ou les collectivités (coût de fonctionnement).



Freins en termes de gestion collective de la démarche

Le raccordement à un réseau de chaleur à l'échelle d'un EPCI n'inclut pas nécessairement que toutes les communes de l'intercommunalité y soient rattachées. Pourtant, c'est bien l'EPCI qui détient la compétence de planification.

- *Pour y répondre* : Le travail conjoint entre EPCI et communes est identifié comme un des facteurs clés de succès de ce type de démarches.

Par ailleurs, la spécificité du bassin minier réside dans la densité des logements individuels gérés par des bailleurs sociaux.

- *Pour y répondre* : Il est nécessaire d'associer les bailleurs sociaux et les syndicats aux comités de pilotage des travaux.

Enfin, une forte concertation est nécessaire dans ce type de projets, aussi bien avec les financeurs qu'avec les particuliers.

Freins techniques

Des limites techniques semblent être rencontrées dans la mise en œuvre de cette famille de projets. Tout d'abord, le raccordement des particuliers semble plus complexe et coûteux que le raccordement des collectifs (différentes formes, etc.). De même, le raccordement à un réseau de chaleur ne doit pas se faire au détriment de la diminution de la consommation par une isolation performante, mais bien se coupler à celle-ci.

Freins sociaux

De façon générale, toutes les démarches de rénovation énergétique sont soumises au volontariat de la population.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Piloter le projet en intégrant toutes les parties prenantes, dès le début du projet. Il apparaît notamment intéressant de mettre en place des contrats avec l'Etat et les intercommunalités. De même, le travail conjoint EPCI – commune est un facteur clé de succès de la démarche.



Faire évoluer les pratiques en repensant la façon de faire les déploiements de réseaux. Cela passe aussi par l'étude du terrain sur lequel on souhaite mettre en place ou étendre un réseau de chaleur (évaluation du potentiel du réseau de chaleur au niveau de l'EPCI ; réalisation d'une modélisation globale de la zone géographique pour le raccordement, etc.).

Informar et inciter les copropriétés...

... en informant les syndicats de copropriété et les occupants des logements sur la sobriété et l'usage du réseau de chaleur, ainsi que sur les investissements représentés pour la copropriété ;

... en mettant en place une incitation financière dégressive avec le temps aux copropriétés et bailleurs sociaux pour le raccordement aux réseaux de chaleur.

Sensibiliser l'usager et écouter ses besoins.

Famille de projets n°3 : Construire des réseaux de chaleur / froid sur le territoire

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Construire un réseau de chaleur et de froid



Objectif : Valoriser 5 sources d'énergies renouvelables et de récupération.

Porteur : Semop Amiens Energies



Pistes complémentaires

Raccorder les bâtiments résidentiels et tertiaires à un réseau de chaleur en milieu urbain dense.

Mettre en place un portage public / privé.

Réfléchir à l'échelle du périmètre domestique / étendu.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins techniques

Le raccordement à des réseaux de chaleur représente des travaux importants pour les collectivités et les citoyens (nécessité de passer les tuyaux sous les voiries). Par ailleurs, la technicité d'intervention est différente en fonction de la taille des unités que l'on souhaite raccorder. Enfin, il est à noter que certains opérateurs possèdent l'exclusivité sur leurs réseaux de chaleur.



- *Pour y répondre* : Concernant la durée des travaux, la construction d'un réseau de chaleur dure en moyen entre 1 et 3 ans.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Faire du projet la base d'un dialogue de territoire...

... en réfléchissant ensemble au projet et à l'implication de chaque échelon (ex : identification du patrimoine et détermination des bâtis sur lesquels les EPCI ont la main ; association des élus ; mise en place d'une stratégie de développement – plan réseau, verdissement – et de mise en réseau des EPCI) ;

... et en se saisissant du projet pour en faire une occasion d'intégrer les usagers par la mise en place d'un plan de financement participatif avec les usagers sur la première phase des travaux.



Passer à l'action...

... en développant un réseau d'ingénierie (financière, technique, juridique) et de partenaires (FDE) ;

... en pensant la diminution de la consommation d'énergie : travaux d'isolation par l'extérieur quand c'est adapté ; réflexion autour des sources d'énergie au moment du changement des chaudières au gaz ; développement

du poste de conseiller en énergie partagée et appui sur leurs retours d'expérience ; appui et multiplication des dispositifs d'aides ;

... en repensant la gestion de la chaleur : difficultés de prise en compte de la chaleur fatale des industriels, dispositifs de sécurisation de la livraison de chaleur dans un écosystème à plusieurs acteurs à trouver, association aux services du froid, classement des réseaux de chaleur.

Réfléchir à l'aspect technique des travaux en incinérant les déchets verts pour alimenter la chaufferie biomasse, voire en envisageant le recours au biogaz.

Penser le bâtiment pour ses usages futurs...

... en réfléchissant aux usages : densification des réseaux de chaleur, intégration de la mesure de la consommation dans les pratiques habituelles ;

... en pensant les bâtiments tertiaires de façon globale (production de chaleur, économie circulaire, matériaux biosourcés, etc.).

■ Éléments transversaux aux leviers Bâtiments (résidentiels et tertiaires)

En plus des familles de projets identifiées par levier, **2 familles de projets existants** générales sur les thématiques Bâtiments résidentiels et Bâtiments tertiaires ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : **Transformer les pratiques de gouvernance, d'étude et d'évaluation des projets immobiliers**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

S'appuyer sur les rénovations pour créer du dialogue prospectif



Objectif : Créer des échanges entre professionnels et collectivités pour faire de la prospective.

Exemples de porteurs : Métropole Européenne de Lille, Pays du Cambrésis



Pistes complémentaires

Associer les usagers pour la maîtrise des performances.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

Des difficultés peuvent être rencontrées pour accéder aux aides (certaines nécessitent par ailleurs une labélisation RGE). Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte financier déjà complexe : le coût des rénovations est élevé, que ce soit pour les particuliers ou les collectivités (coût de fonctionnement).



Frein en termes social

De façon générale, toutes les démarches de rénovation énergétique sont soumises au volontariat de la population.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Piloter le projet en intégrant toutes les parties prenantes, dès le début du projet.

Faire évoluer les pratiques en repensant la façon de faire des rénovations.

Sensibiliser l'utilisateur et écouter ses besoins.



Famille de projets n°2 : **Programmer / planifier**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Réaliser un inventaire

Objectif : Réaliser un inventaire des bâtiments tertiaires par EPCI (publics et privés) pour dégager un plan d'actions.



Pistes complémentaires

S'appuyer sur les PCAET en cours.

Poursuivre le plan écoles.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Faire du projet la base d'un dialogue de territoire...

... en réfléchissant ensemble au projet et à l'implication de chaque échelon (ex : identification du patrimoine et détermination des bâtis sur lesquels les EPCI ont la main ; association des élus ; mise en place d'une stratégie de développement – plan réseau, verdissement – et de mise en réseau des EPCI) ;

... et en se saisissant du projet pour en faire une occasion d'intégrer les usagers par la mise en place d'un plan de financement participatif avec les usagers sur la première phase des travaux.



Passer à l'action...

... en développant un réseau d'ingénierie (financière, technique, juridique) et de partenaires (FDE) ;

... en pensant la diminution de la consommation d'énergie : travaux de diminution la consommation d'énergie (ex : isolation par l'extérieur) ; réflexion autour des sources d'énergie au moment du changement des chaudières au gaz ; développement du poste de conseiller en énergie

partagée et appui sur leurs retours d'expérience ; appui et multiplication des dispositifs d'aides ;

... en repensant la gestion de la chaleur : difficultés de prise en compte de la chaleur fatale des industriels, dispositifs de sécurisation de la livraison de chaleur dans un écosystème à plusieurs acteurs à trouver, association aux services du froid, classement des réseaux de chaleur.

Penser le bâtiment pour ses usages futurs...

... en réfléchissant aux usages : densification des réseaux de chaleur, intégration de la mesure de la consommation dans les pratiques habituelles ;

... en pensant les bâtiments tertiaires de façon globale (production de chaleur, économie circulaire, matériaux biosourcés, etc.).

Espaces naturels

La thématique Espaces naturels comprend 3 leviers.



■ Levier n°32 : Résorption des points noirs de biodiversité

Il n'y a aucune action mentionnée dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour ce levier.

■ Levier n°33 : Surface en aire protégée

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Sur la base des outils fonciers et réglementaires existants, extension du réseau d'aires protégées et de protections fortes ;

Garantie de la compatibilité des usagers par un cadre de surveillance et de contrôle des activités adapté aux enjeux des aires protégées ;

Sur la base du plan d'action territorial pour les aires protégées, renforcement de la protection, la cohérence et la connectivité du réseau d'aires protégées et de protection forte ;

Favorisation et accompagnement des citoyens dans l'action et dans la gouvernance des aires protégées ;

Valorisation des services rendus par les aires protégées et mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour leur financement ;

Aide financière à la gestion d'aires protégées ;

Mise en place, formation et animation d'un réseau territorial de gestionnaires d'aires protégées ;

Création d'un cadre commun de valorisation et de communication des aires protégées du territoire (charte graphique / d'identité, documents de communication...);

Accompagnement ou mise en œuvre de projets labélisés « solutions fondées sur la nature » (restauration de zones humides, renaturation, restauration des cours d'eau.

■ **Levier n°34** : Restauration des habitats naturels

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Identification des zones à potentiel de restauration (ex : état des lieux de la biodiversité, évolution urbanistique, gain écologique potentiel du terrain...);

Sécurisation du foncier (ex : maîtrise foncière, bail rural environnemental, sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, obligation réelle environnementale...);

Information pour les maîtres d'ouvrage sur le dispositif SNC / SNRR et ses intérêts ; suivi de l'atteinte effective du gain écologique des sites naturels de compensation (SNC du territoire) ;

Création d'une entité publique de mise en œuvre des sites naturels de compensation (SNC / SNRR) du territoire ;

Suivi de l'atteinte effective du gain écologique des sites naturels de compensation (SNC) du territoire ;

Qualification et quantification du besoin de compensation du territoire (ex : volume potentiel de compensation, éléments de biodiversités concernés...).

■ Éléments transversaux aux leviers Espaces naturels

Pour la thématique Espaces naturels, **5 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : **Sensibiliser / faire connaître / identifier les enjeux**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Atlas de la Biodiversité Communale



Objectif : Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises, etc.) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité.

Porteur : Parc naturel régional de l'Avesnois



« Défi Familles à biodiversité positive »



Objectif : Accompagner les familles qui souhaitent réduire leur empreinte biodiversité au quotidien en relevant des défis thématiques. Recruter une dizaine de familles, préparer les défis selon les objectifs identifiés avec les familles et en fonction des thèmes choisis, réaliser les défis et accompagner les familles tout au long de ces défis, organiser un événement final pour conclure et recueillir les retours d'expérience des familles.

Porteur : Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Accompagner le monde agricole



Objectif : Accompagner le monde agricole vers la transition avec différents programmes : mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), paiements pour services environnementaux (PSE), agrotrames, programme de maintien de l'agriculture en zone humide (PMAZH), etc.

Porteur : Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Multiplier les Portraits Nature Territoire

Objectif : Adossés aux ABC de la biodiversité, ils permettent d'impliquer et de sensibiliser les citoyens. Un Portrait nature territoire est un diagnostic participatif de territoire.

Pistes complémentaires

- Former les agriculteurs à la préservation des pollinisateurs ;
- Mettre en place des retours d'élus ;
- Faire vivre un centre d'éducation nature ;
- Mettre en place des aires éducatives ;
- Mettre en place des actions de sensibilisation, d'éducation citoyenne ou scolaire portées par les collectivités ;
- Construire une connaissance généralisée de la faune et de la flore et des habitats à l'échelle de l'ensemble des friches.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins en termes d'impacts

- **Pour y répondre** : Pour que les actions de sensibilisation obtiennent l'impact attendu, il est utile de piloter les temps entre la fin de l'ABC et le démarrage de la prise en compte de l'ABC (1-2 ans).



Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Piloter en transversal le projet en s'appuyant sur l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), et en créant des comités de suivi multi-partenariaux pour les projets.



Repenser les façons de parler de biodiversité en développant une lecture adaptée aux enjeux de la biodiversité (éco-potentialité, temps long, résilience programmée), et en associant les acteurs pertinents à tout moment dans la démarche.

Etablir un diagnostic du territoire, idéalement partagé avec les parties prenantes (dont les citoyens), permettant : d'identifier les emplacements des espaces de nature et d'évaluer leur typologie ; d'évaluer la surface et la naturalité par rapport à un milieu de référence régional, et de prévenir de toute dégradation future.

Famille de projets n°2 : Mettre en place une gouvernance et une stratégie

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mise en œuvre d'un groupe d'experts biodiversité



Objectif : Faire état de la connaissance de la biodiversité à l'instant T, travailler sur les secteurs sous-protégés, partager des expériences, et restituer aux élus.

Porteur : Communauté urbaine de Dunkerque



Déployer le dispositif « Territoires engagés pour la nature » à l'échelle des communautés de communes



Objectif : Ce dispositif favorise l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.

Exemples de porteurs : Communauté d'Agglomération de Douaisis Agglo, Communauté urbaine de Dunkerque

Co-construction et gestion d'une Zone Agricole Protégée

Objectif : Pérenniser l'activité agricole sur le long terme et éviter que les terres agricoles ne soient soumises à la spéculation foncière.

Porteurs : Commune de Condette, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, CELRL

Créer un collectif « nature » des EPCI

Objectif : Favoriser les échanges d'expériences entre pairs, gommer les « peurs », donner envie de s'engager ou d'aller plus loin (mettre en valeur le champ des possibles et les bénéfices).

Pistes complémentaires

Profiter de la planification des PLU et SCOT pour réfléchir aux enjeux de biodiversité ;

Mettre en place une planification de sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR et séquence ERc).

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Piloter le projet en créant des comités de suivi multi-partenariaux pour les projets.



Etablir un diagnostic du territoire, idéalement partagé avec les parties prenantes (dont les citoyens), permettant : d'identifier les emplacements des espaces de nature et d'évaluer leur typologie ;

d'évaluer la surface et la naturalité par rapport à un milieu de référence régional, et de prévenir de toute dégradation future.

Famille de projets n°3 : Déployer des projets de préservation des habitats et des milieux naturels

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Restauration de tourbières et de leurs fonctionnalités



Objectif : Préserver les tourbières et leurs fonctionnalités en termes de biodiversité, de cycle de l'eau et de carbone. Travailler avec les différents niveaux. Mettre en place un projet européen Life de conservation des restaurations des tourbières et de leurs fonctionnalités, notamment hydrauliques.

Porteur : Conservatoire d'Espaces naturels



Réseau de forêts en libre-évolution

Objectif : Laisser les forêts sans coupe dans le but de les préserver et de mieux connaître et étudier les processus et fonctionnalités écologiques ainsi que le fonctionnement des écosystèmes.

Porteur : Bois de Toaillon

Projet de regroupement du foncier forestier



Objectif : Développer la gestion durable des forêts (lutte contre le morcellement, développement de la fonction puit de carbone).

Porteur : Centre National de la Propriété Forestière

Plantation de haies

Objectif : Ralentir le ruissellement des eaux, fractionner la longueur des pentes, augmenter le taux de matière organique et favoriser les infiltrations d'eau dans le sol, augmenter la stabilité de la terre et le maintien des berges grâce aux racines, favoriser la biodiversité, rendre les exploitations résilientes face au changement climatique.

Porteur : Exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) de la source Morgand

Protection d'espèces ciblées par PNA

Objectif : Restaurer des cavités de chauve-souris et protéger des espèces (gravelots, tarier des prés, busards, etc.).

Pistes complémentaires

- Maintenir des prairies permanentes humides ;
- Mettre en place des projets de protection liés aux Obligations Réelles Environnementales ;
- Mettre en place des conventions de gestion ;
- Maîtriser le foncier (CEN, SAFER, EPF, départements...).

Famille de projets n°4 : Déployer des projets de nature en ville

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Lutte contre les îlots de chaleur urbains



Objectif : Désimperméabiliser et renaturer au maximum l'espace public afin de limiter au maximum les effets du réchauffement climatique.

Porteur : Commune de Saint-Omer



Renaturation de friches industrielles



Objectif : Mettre en place une stratégie foncière de requalification des friches industrielles en friches à enjeux en termes d'eau, de biodiversité, de friches renaturées, etc.

Porteurs : Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, EPF

Revitalisation de friches industrielles



Objectif : Renforcer la centralité de la commune, mettre en valeur l'héritage de la friche en préservant les ateliers préexistants, diversifier l'offre de logements, recréer un front bâti animé sur les places, relier les pôles d'activité de la commune notamment par des liaisons douces traversant le site.

Porteur : Rosières-en-Santerre

Coût : 14 millions d'euros HT

Corridor écologique de la voie ferrée de Roubaix



Objectif : Réaliser des études de naturalité par vue aérienne et sur le terrain, ainsi qu'un inventaire ornithologique ou naturaliste afin de faire reconnaître le corridor urbain de la voie ferrée.

Porteur : Ville de Roubaix

Pistes complémentaires

Mettre en place des projets « faune et bâti » (comme les Collectivités du Beauvais et Picardie Nature par exemple) ;
 Installer des nichoirs ;
 Mettre en place des couverts végétaux ;
 Protéger les parcs privés en ville ;
 Protéger les carrières ;
 Végétaliser les cours d'écoles ;
 Désimperméabiliser les sols ;
 Mettre en place des corridors écologiques (comme celui de la Gare de la Délivrance à Lomme par exemple) ;
 Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts, fauchage tardif, plantations.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Intégrer les enjeux écologiques lors de la planification afin d'anticiper les projets de restauration de continuité écologique (ex : réserve foncière aux abords d'une voie ferrée).



Travailler en collectif avec tous les acteurs publics (Etat, collectivités, élus) en mettant en valeur leurs projets, avec le secteur associatif (médiateur de bonnes pratiques), le secteur privé, et les citoyens (à travers le diagnostic partagé).

Travailler en transversalité, en faisant le lien avec les autres politiques (eau) et en favorisant la transversalité entre les services de la collectivité.

Prendre en compte tous les espaces (terrains militaires, voies ferrées, friches, territoires agricoles) comme des territoires à potentiel, et réaliser un inventaire général des friches.

Former et sensibiliser aux enjeux de biodiversité en accompagnant la montée en compétence des techniques et des élus (formation « de base » des élus dès leur prise de poste), et en communiquant autour des enjeux.

Famille de projets n°5 : Préserver / restaurer les trames vertes, bleues et noires

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Projet SALTUS



Objectif : Le projet SALTUS est une expérimentation de valorisation des délaissés d'infrastructures permettant d'identifier des modes de gestion adaptés à ces boisements singuliers, susceptibles de les sécuriser tout en les pérennisant et en confortant leurs fonctions sociales et écologiques.

Porteur : Ecole d'Architecture et du Paysage de Lille

Durée : 3 ans d'expérimentation



Projets Trame Feder-Région-Agence de l'Eau Artois-Picardie



Objectif : Restaurer les continuités écologiques.

Porteurs : Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Plan d'actions Trame Verte et Bleue et volet Trame Noire



Objectif : Mener des projets de gestion d'espaces naturels, de restauration et de création de zones humides, de restauration des continuités écologiques de cours d'eau, etc. (croisement des compétences GEMAPI-érosion, eau, trame verte et bleue).

Porteur : Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambré

Pistes complémentaires

Travailler avec les EPCI dans le cadre de la GEMAPI pour les trames verte et bleue ;

Planter des haies ;

Mener des travaux de résorption des points noirs.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Intégrer les enjeux écologiques lors de la planification afin d'anticiper les projets de restauration de continuité écologique (ex : réserve foncière aux abords d'une voie ferrée).



Travailler en collectif avec tous les acteurs publics (Etat, collectivités, élus) en mettant en valeur leurs projets, avec le secteur associatif (médiateur de bonnes pratiques), et les citoyens (à travers le diagnostic partagé).

Travailler en transversalité, en faisant le lien avec les autres politiques (eau) et en favorisant la transversalité entre les services de la collectivité.

Prendre en compte tous les espaces (terrains militaires, voies ferrées, friches, territoires agricoles) comme des territoires à potentiel, et réaliser un inventaire général des friches.

Former et sensibiliser aux enjeux de biodiversité en accompagnant la montée en compétence des techniques et des élus (formation « de base » des élus dès leur prise de poste), et en communiquant autour des enjeux.

Freins identifiés dans la mise en œuvre des familles de projets n°3 – 4 – 5

Freins en termes de financements

Les premiers facteurs de difficultés identifiés sont les financements.

- *Pour y répondre* : Des solutions de co-financements, avec les autres collectivités territoriales, ou l'Europe, sont à étudier. Les demandes de financements sont à inclure dans le plan de charge (environ 15% d'un ETP).



Freins en termes de connaissances

Il est identifié une mauvaise compréhension des enjeux par les collectivités.

- *Pour y répondre* : La première dimension à maîtriser est de **sécuriser le vocabulaire employé** sur les projets pour garantir une compréhension commune et juste des sujets.

Ainsi, les représentants des collectivités territoriales peuvent avoir besoin de **mieux comprendre les enjeux de la préservation de la biodiversité** (de manière générale et de manière spécifique sur certains types de territoires). Ils gagneraient notamment à bien comprendre les interactions entre biodiversité et restauration du bâti.

- *Pour y répondre* : Des **partenariats avec des acteurs locaux** (parcs naturels régionaux, association de protection de la nature, Agence régionale de la biodiversité, etc.) sont mobilisables pour améliorer la compréhension des enjeux par les acteurs.

Freins en termes de conflits d'usages

Il peut exister de potentielles incompatibilités entre les projets d'énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité.

- *Pour y répondre* : les collectivités gagnent à instruire en profondeur, en s'appuyant sur les compétences des agences publiques spécialisées, les différents dossiers d'implantation d'infrastructures, y compris des infrastructures de production d'énergies durables, pour y inclure les dimensions de protection de la biodiversité.

Il peut également exister de potentielles incompatibilités entre des projets à court et à moyen terme.

- *Pour y répondre* : De la même manière, la phase d'étude amont doit être approfondie. La réalisation d'inventaires devrait être anticipée.

Des tensions peuvent être rencontrées sur l'usage du foncier.

- *Pour y répondre* : L'outil des PLUi est à renforcer pour planifier les usages du foncier de manière cohérente et sur le temps long.

Enfin, des oppositions peuvent exister entre la préservation de la biodiversité et les intérêts économiques

- *Pour y répondre* : Les collectivités peuvent généraliser une approche globale de coûts / bénéfices, en incluant une vision dynamique sur plusieurs années, et en intégrant des dimensions non-budgétaires au calcul comme par exemple les **bénéfices économiques directs** (développement de nouvelles sources de revenus comme le tourisme), les **coûts évités** (en termes d'impact sur la santé, ou en termes de catastrophe naturelle), et les **externalités positives** (bénéfices sur le cadre de vie, les bienfaits sur les paysages, etc.). Il est nécessaire d'adopter une approche par les services rendus.

Freins en termes de trames noires (famille de projets n°5)

Les trames noires posent des **questions spécifiques en termes d'acceptabilité sociale** (questions de sécurité). La tendance actuelle est de ne plus éclairer au milieu de la nuit, or les scientifiques ont montré que les espèces « nocturnes », aquatiques notamment sont surtout actives (migration, alimentation, reproduction) dans les deux heures qui suivent le coucher du soleil et dans les deux heures qui précèdent son lever.

Déplacements

La thématique Déplacements comprend 6 leviers.



■ Levier n°8 : Efficacité et sobriété logistique

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Mobilisation du foncier logistique à proximité des centres de consommation pour diminuer les distances de livraison ;

Mesures de communication et sensibilisation à l'impact environnemental sur les actes d'achat y compris en termes de transports ;

Animation du dialogue sur la mutualisation de la logistique dans le périmètre de la collectivité ;

Numérisation et harmonisation des arrêtés de circulation en cohérence avec les collectivités voisines ;

Recensement, planification et adaptation des aires de livraison au contexte logistique local.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°8, **2 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : Encourager le fret décarboné (fluvial, ferroviaire, cyclo-logistique, mise en place de la logistique urbaine)

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Fluvialiser les chantiers de travaux publics



Objectif : Inclure la voie d'eau, de manière incitative ou impérative, dans le volet logistique des appels d'offre.

Porteur : Voies navigables de France



Pistes complémentaires

Contribuer à réduire les émissions de carbone grâce à l'utilisation du transport fluvial ;

Développer les réseaux ferroviaires, fluviaux, etc.

Réaliser le premier diagnostic de logistique urbaine ;

Interroger la création d'entrepôts logistique « à blanc » ;

Déployer des services de cyclo-logistique pour les échanges locaux ;

Déployer les points de relais colis.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

Les budgets associés à cette thématique sont pressentis comme importants mais sont mal connus à ce stade et dépendent fortement des leviers d'actions.



- **Pour y répondre** : Une **phase d'étude préalable** semble indispensable au bon déroulé de ces projets.

Famille de projets n°2 : **Rétrofit – rénovation de véhicules (véhicules légers, poids-lourds, bus, etc.) et véhicules décarbonés (vélo, etc.)**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Pas d'exemple de projets à date.



Pistes complémentaires

Promouvoir le retrofit électrique (remplacement du moteur thermique par un moteur électrique) ;
Réduire les émissions de CO² grâce à l'utilisation de biocarburants ;
Changer les flottes de véhicules des collectivités ;
Mettre en place du retrofit pour les bus urbains en modifiant les CCTP.
Faire financer des vélos électriques par les entreprises à hauteur de 70% le vélo (comme en Belgique par exemple) ;
Planifier le déploiement des bornes de recharge électriques (GNV) ;
Appliquer la réglementation IRVE.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Repenser les cahiers des charges en incluant la possibilité de faire du retrofit, et en prévoyant une valorisation différente pour les prestataires y ayant recours.



- **Levier n°1** : Véhicules électriques (dont levier n°6 : Véhicules individuels décarbonés)

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour les leviers

Electrification des flottes détenues par la collectivité ;
Développement et exploitation de l'infrastructure de recherche en voirie ;
Instauration d'un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings privés dans le PLU / PDU ;
Avantage à la mobilité électrique : voies réservées aux véhicules propres, tarification différenciée pour le stationnement... ;
Mesures d'accompagnement et de communication autour de la mobilité électrique ;
Aides à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de recharge privées complémentaires aux aides nationales ;
Mise en place de zones à faible émission ZFE (pour les territoires en dépassement).

Pour les leviers n°1 et 6, aucune famille de projets existants sur le territoire n'a été identifiée.

■ Levier n°2 : Bus et cars décarbonés

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Electrification des flottes de bus et de cars ;

Mise en place de zones à faible émission ZFE (pour les territoires en dépassement).

Pour le levier n°2, aucune famille de projets existants sur le territoire n'a été travaillée.

■ Levier n°4 : Covoiturage

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Déploiement du covoiturage en interne de la collectivité ;

Mise en place d'infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes de covoiturage, plateforme de covoiturage...);

Mesures d'acculturation et de communication autour du covoiturage ;

Soutien et accompagnement de la filière covoiturage.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°4, **1 famille de projets existants** sur le territoire a été identifiée.

Famille de projets n°1 : **Développer les services de déplacement partagés**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mettre en place un service de transport à la demande (TAD) mutualisé entre 9 EPCI

Objectif : Proposer un moyen de transport dans les zones où les transports en communs ne sont pas adaptés. Mettre en place un moyen permettant à chacun de rejoindre une gare, une ligne de bus interdépartementale, un équipement culturel, un service public, un centre médico-social, etc. Limiter les coûts d'un tel service par la mutualisation entre EPCI.



Porteur : Communauté de Communes Pays du Coquelicot

Créer un service de covoiturage



Objectif : Améliorer la desserte des zones économiques du territoire et proposer du rabattement vers des moyens de transports collectifs pour diminuer le recours à la voiture individuelle.

Porteurs : Karos, PERT de Bruche Mossig

Mettre en place des animations covoiturage en parkings relais (P+R)

Objectif : Informer les clients des parkings relais des dispositifs de covoiturage, lever les freins, et mettre en relation avec les usagers qui covoiturent déjà.

Créer des haltes covoiturage

Objectif : Créer des aires de covoiturage dans les villages au plus près des réalités d'utilisation.

Pistes complémentaires

Déployer l'offre de transports à la demande mutualisée de Hauts-de-France ;
Mobilités pour les territoires ruraux ;
Déployer une offre d'autopartage (comme à Arras et à Lille par exemple).

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins sociaux

Les **contraintes horaires et organisationnelles des citoyens** (après le travail, pour aller chercher les enfants, pour se rendre à des rendez-vous médicaux, etc.) peuvent limiter l'usage du covoiturage.



- *Pour y répondre* : Une approche multimodale semble intéressante. Il peut également être envisageable de **viser des objectifs plus restreints** (ex : essayer un autre mode de transports une fois).

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Diminuer les coûts des services de déplacements partagés (TAD, covoiturage), en mutualisant ces services à l'échelle de plusieurs EPCI.



Porter une attention particulière à la qualité et à la sécurité des aménagements de mobilités actives autour des établissements scolaires.

■ Levier n°5 : Report modal

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Développement de nouvelles offres de transport ;
Développement de lignes régionales et RER métropolitains ;
Aménagement des quartiers de gare pour favoriser l'intermodalité et nouveaux services voyageurs (mobilité connectée, information voyageurs, etc.) ;
Tarification du transport en commun ;
Mesures d'acculturation et de communication autour des transports en commun
Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo ;
Mise en place de services de location ou de prêt de vélos ;
Mesures d'acculturation et de communication autour de la pratique du vélo ;
Soutien et accompagnement à la filière vente et réparation de vélos ;
Aide à l'achat de vélos.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°5, **3 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : **Inciter / sensibiliser aux bonnes pratiques**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Défi « sans ma voiture »

KEOLIS

Objectif : Inciter un groupe d'usagers bénévoles à délaissier leurs voitures individuelles pour d'autres moyens de déplacements. Pour le défi, il est fourni aux bénévoles un « kit mobilité », incluant différents avantages (réductions sur certains équipements, tickets de transports en commun, etc.).

Porteur : Keolis



Challenge régional de la mobilité

**CCI GRAND LILLE
HAUTS-DE-FRANCE**

Déclic Mobilités

Objectif : Accompagner les entreprises du territoire à impulser le changement de comportement de manière ludique auprès des actifs et à valoriser les bonnes pratiques et les modes alternatifs à la voiture « solo ».

Porteur : CCI Grand Lille et Déclic Mobilités

Pistes complémentaires

Favoriser l'achat de véhicules à assistance électrique pour les entreprises ;
Mettre en place un réseau express vélo vers les principaux centres d'activités, notamment les gares ;
Former dans les entreprises à l'usage du vélo et des modes de transport doux ;
Créer un système d'information multimodal en temps réel (SDAGT++).

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins en termes de spécificités du territoire

Certains projets sont plus adaptés aux territoires ruraux ou aux territoires urbains.



- ***Pour y répondre :*** Il peut être utile de **repenser les modalités pratiques des projets pour que ceux-ci correspondent aux enjeux du territoire** (présence de transports en communs, infrastructures dédiées au vélo, etc.) en associant les citoyens.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Inciter au changement...

... en formalisant un plan média en amont du lancement du projet, une offre groupée de différents partenaires, un kit mobilité, ou encore des parrainages ;

... en mettant en place une tarification incitative du stationnement, couplée à une offre de transport en commun pertinente ;

... en prévenant les conflits d'usage entre piétons et cyclistes sur certaines voies.



Créer des partenariats...

... avec le programme Génération vélo de la Fédération française des usagers de la bicyclette qui a pour objectif de contribuer à former toute une génération d'enfants à la pratique du vélo comme mode de déplacement avant leur entrée au collège ;

... avec le programme Objectif Employeur Pro-Vélo de la Fédération française des usagers de la bicyclette ;

... avec le programme ColisActiv' de la Fédération française des usagers de la bicyclette qui vise à réduire durablement le coût de la livraison active de colis (vélo et marche) afin de la rendre compétitive face aux modes thermiques pour les transporteurs et les chargeurs.

Famille de projets n°2 : Favoriser les pratiques de déplacement actives par le déploiement d'équipements et d'infrastructures

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Réseau points nœuds dans la Somme



Objectif : Créer des réseaux d'itinéraires cyclables sécurisés en zone rurale pour les déplacements du quotidien et le cyclotourisme dans le parc naturel régional Béthune Picardie maritime et autour d'Abbeville.

Porteur : Département de la Somme



Aménagement d'un itinéraire cyclable de 6km

Objectif : Aménager un itinéraire cyclable qui reliera l'Ouest de Bapaume à la gare d'Achiet-le-Grand par un aménagement sécurisé, sur 6km, via la route départementale n°7 et l'ancienne voie ferrée, à destination des salariés, des touristes, des scolaires et plus globalement des habitants du territoire.

Porteur : Communauté de Communes du Sud Artois

Schéma départemental cyclable



Objectif : Inciter à la pratique du vélo.

Porteur : Département de la Somme

Pistes complémentaires

Déployer un plan vélo et réaliser des infrastructures.

Mettre en place un réseau express vélo vers les principaux centres d'activités et gares.

Construire une offre de stationnement ciblée.

Mettre en place une piétonisation de certains secteurs.

Créer des passerelles de franchissements piéton des infrastructures ferroviaires.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

Les budgets associés à cette thématique sont pressentis comme importants (infrastructures) mais sont mal connus à ce stade et dépendent fortement des leviers d'actions.



- *Pour y répondre* : Une phase d'étude préalable semble indispensable au bon déroulé de ces projets. Par ailleurs, certains projets de mobilité douce, en facilitant un usage différent de l'existant (réseau d nœuds, piétonisation), ne nécessitent pas d'investissements lourds.

Freins en termes de connaissances

Les aménagements cyclables en Hauts-de-France ne sont pas continus, et manquent de cohérence. Ils sont répartis d'une manière qui peut créer des « déserts » en matière de cyclabilité.

- *Pour y répondre* : Les pratiques de déplacements changent seulement après que les infrastructures cyclables aient été créées.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Avoir une réflexion selon les spécificités du territoire...

... dans les territoires ruraux, il est possible de mettre en place un programme de valorisation des chemins agricoles pour les déplacements à vélo, et d'accompagner les communes pour entretenir les chemins communaux dans les champs ;

... dans les territoires urbains, il est possible de favoriser la cyclo-logistique sur le dernier kilomètre.



Famille de projets n°3 : Structurer les plans de déplacement par institution / structure

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Accompagnement de collègues à la formalisation de plans de déplacement établissements scolaires (PDES)



Objectif : Favoriser le recours à des modes de déplacement alternatifs à la voiture pour les déplacements domicile-école.

Porteur : ADEME



Déploiement de schémas directeurs d'implantation des bornes de recharges électriques

Objectif : Accompagner la transition vers les véhicules à assistance électrique (idem GNV bus et véhicules marchandises).

Pistes complémentaires

Déployer des plans de déplacements par secteurs géographiques en groupant les institutions.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins en termes de connaissances

Peu d'entreprises s'intéressent à ce stade aux plans de mobilité employeurs.



- *Pour y répondre* : Les collectivités peuvent **montrer l'exemple** en créant leurs propres plans de mobilité et en communiquant dessus.

Freins en termes de moyens

Les établissements scolaires ne disposent pas nécessairement du personnel compétent pour mettre en place des plans de mobilité scolaire (PDES).

- *Pour y répondre* : La mutualisation de ressources humaines est une solution possible à cette limite.

■ **Éléments transversaux aux leviers Déplacements**

En plus des familles de projets identifiées par levier, **2 familles de projets existants** générales sur la thématique Déplacements ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : **Mettre en place des outils de pilotage et d'évaluation (enquêtes, évaluation)**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mettre en place un observatoire de veille

Objectif : Suivre les actualités en termes de types d'aménagements cyclables, de coûts, d'aides, avec des comparatifs de réalisations entre collectivités.



Pistes complémentaires

Optimiser les indicateurs de suivi et d'évaluation ;
Mettre en place des instances de suivi et de contrôle de la part des partenaires financiers dans les plans de mobilité et dans les schémas directeurs cyclables (dont la Région, la Préfecture, le Département, etc.) ;
Intégrer les associations d'usagers au suivi et à l'évaluation ;
Associer systématiquement les instances intervenant sur la voirie aux projets d'aménagements cyclables, dès le lancement des projets ;
Mettre en place des dispositifs de mutualisation de personnels entre collectivités ;
Mener des enquêtes de déplacements (ex : les enquêtes mobilité EMC² certifiées par le Cerema) ;
Créer un dispositif de pilotage, notamment dans le cadre du déploiement de plans vélo ;
Associer les citoyens ;
Mener une revue de projets régulière à différentes échelles.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins réglementaires

La loi d'orientation des mobilités (LOM) ne permet de travailler que sur un seul bassin de mobilité. Cela représente un verrou important.



Freins en termes de coordination

- *Pour y répondre* : Afin de faciliter les projets, il convient d'élaborer des plannings pluriannuels des travaux.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Outils en créant un fonds permettant de combler les intérêts divergents des communes voisines en termes de vélo.



Doter en ressources suffisantes en mettant en place des dispositifs de mutualisation de personnels entre les collectivités, en termes de vélo.

Famille de projets n°2 : **Former aux enjeux vélo**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Créer des parcours d'apprentissage vélo



Objectif : Initier les plus jeunes à la pratique du vélo, en leur proposant un parcours en boucle leur permettant de s'exercer, de façon sécurisée (hors d'aires routières).

Porteur : Parc Chedeville de la Vallée dorée



Pistes complémentaires

Mettre en place des programmes de formation spécifiques des personnels intervenant sur la voirie aux aménagements cyclables ;
Former les élus et techniciens aux bénéfices écologiques et économiques des revêtements enrobés ;
Former les élus et techniciens aux démarches de co-construction ;
Sensibiliser et accompagner les élus et techniciens dans la sollicitation d'aides et de partenaires et à la recherche de subventions, notamment européennes ;
Mener des actions de sensibilisation et d'animation autour des mobilités douces ;
Travailler avec le personnel et les équipes de direction des établissements et les encourager à prendre part aux challenges et aux formations proposées ;
Mettre en place une campagne de sensibilisation sur les retombées bénéfiques pour les habitants et les communes des aménagements cyclables (cadre de vie, santé, climat, budget à long terme, etc.).

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Informer ***régulièrement*** les citoyens sur les engagements pris, l'avancement des travaux, les résultats des contrôles intermédiaires, etc. et veiller à ce que les associations d'usagers sont associées de manière pertinente aux projets.



Déchets

La thématique Déchets comprend 3 leviers.



■ Leviers n°40 et 43 : Valorisation matière des déchets / Taux de collecte

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour les leviers

- Augmentation de la valorisation énergétique des déchets collectés qui peuvent être recyclés ;
- Soutien et accompagnement de la filière déchets ;

Développement d'outils d'assistance technique (mise en relation producteurs / distributeurs...) ;

Mise en œuvre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) sur la récupération et la valorisation des déchets organiques ;

Cartographie des flux des déchets d'activité économique ;

Amélioration de la collecte et du tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs et lombricomposteurs, adaptation des centres de tri ;

Collecte pour méthanisation ou fertilisation des déchets organiques.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour les leviers n°40 et 43, **4 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : Développer les pratiques de recyclage

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Pas d'exemple de projets à date.



Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

La gestion des déchets peut représenter des **investissements importants** afin d'acquérir les équipements nécessaires (ex : bacs pucés, camions, nouveau parc de bacs, communication, étude de faisabilité en amont, enquête de dotation, etc.).



- *Pour y répondre* : Réaliser des études budgétaires précises en amont des projets permet de les mener à bien. Par ailleurs, il est à noter que le ratio financier de la gestion des biodéchets est généralement négatif les premières années.

Freins techniques

La bonne prise en compte des déchets par les filières de recyclage nécessite un tri correct au préalable. Il est aussi à accompagner dans les déchetteries.

Freins connaissances

Les collectivités connaissent mal les filières REP et les lieux de collecte

Famille de projets n°2 : Mettre en place des points d'apport volontaire

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Déploiement de points d'apport volontaire verre et accompagnement des usagers au changement de comportement



Objectif : Créer une poubelle de tri supplémentaire (verre) pour maîtriser les coûts et la fréquence de collecte et revenir au schéma national de tri-sélectif.

Porteur : Métropole Européenne de Lille

Durée : Temps long (3 ans de mise en œuvre)

Coût : 6 millions d'euros pour le déploiement des nouveaux points d'apport volontaire

Mise en place de points d'apport volontaire carton



Objectif : Créer 40 points d'apport volontaire (1 par commune) pour le carton. Déployer en parallèle la redevance incitative afin de sortir les biodéchets de la poubelle grise.

Porteur : Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Pistes complémentaires

Porter l'information des points d'apport volontaire auprès des éco-organismes.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins financiers

La gestion des déchets peut représenter des **investissements importants** afin d'acquérir les équipements nécessaires (ex : bacs pucés, camions, nouveau parc de bacs, communication, étude de faisabilité en amont, enquête de dotation, etc.).

Par ailleurs, le coût de la gestion des déchets est **dépendant des modalités de collecte retenues**. De façon générale, la collecte porte-à-porte est plus chère que celle par points d'apports volontaires.

Enfin, les coûts d'investissement et de fonctionnement liés à la gestion des déchets sont en hausse malgré l'investissement des citoyens dans le geste de tri.

- *Pour y répondre* : Réaliser des études budgétaires précises en amont des projets permet de les mener à bien. Par ailleurs, il est à noter que le ratio financier de la gestion des biodéchets est généralement négatif les premières années.

Freins en termes de gestion de la politique publique

Une **concurrence** peut être rencontrée sur l'espace public entre la politique déchets et d'autres politiques publiques : les points d'apport volontaire peuvent prendre la place de place de stationnement, de bornes de recharges ou de bornes de vélos en libre-accès (concurrence avec la politique mobilités).

Freins en termes d'implantation territoriale et d'accessibilité

Pour un fonctionnement efficace, les points d'apport volontaire doivent mailler le territoire. Par ailleurs, certaines difficultés d'accès peuvent être rencontrées par les personnes à mobilité réduite.

- *Pour y répondre* : Une étude ou une observation des circuits des habitants permet d'adapter le plan d'installation des points d'apport volontaire aux usagers. Par ailleurs, il est important que les solutions déployées sur un territoire soient accessibles à tous.

Freins en termes de connaissances

Les artisans de taille moyenne ont encore beaucoup le réflexe « déchetterie » (et moins le réflexe « points d'apport volontaire »).

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Travailler en collectif sur le projet en échangeant avec la commune, et en le traduisant dans un document de planification entre l'EPCI et toutes ses communes (ex : l'EPCI peut prendre en charge la gestion de la propreté en même temps que celle de la collecte). Cela peut également s'effectuer en mettant en place un règlement de collecte.



Réfléchir aux enjeux techniques du projet...

- ... en identifiant les contraintes techniques (ex : voies trop étroites ne permettant pas l'accès des camions, etc.) ;
- ... en vérifiant les caractéristiques techniques des infrastructures mises en place (ex : matériaux non-inflammables, limitation du bruit lors de la collecte, équipement des bornes avec une sonde, etc.).

Préparer ses travaux...

- ... en réfléchissant aux lieux d'implantation des points d'apport volontaire : analyse technique des lieux de déplacements privilégiés des habitants, co-définition des lieux d'implantation privilégiés avec les communes ;
- ... en réalisant une seule intervention de changement de procédure de tri sur la commune pour modifier les pratiques de tri des usagers à une seule reprise.

Famille de projets n°3 : Favoriser les initiatives de réemploi

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Pas d'exemple de projets à date.



Pistes complémentaires

Créer une recyclerie - ressourcerie (en lien avec la politique Insertion) ;
Accompagner et former le personnel de déchetterie ;
Créer des espaces de libre-service dans les déchetteries, en lien avec le réemploi ;
Développer les échanges entre les particuliers et la plateforme locale ;
Travailler sur les notions de réparation et de réemploi (comme la Métropole Européenne de Lille par exemple).

Famille de projets n°4 : Mettre en place la gestion des biodéchets

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mise en place d'une collecte des biodéchets



Objectif : Réduire les déchets, développer la valorisation et réduire la facture.

Porteur : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne



Adoption du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) avec un volet biodéchets



Objectif : Déployer des composteurs individuels payants et mettre en place un monitoring des déchets pour organiser le suivi.

Porteur : Métropole Européenne de Lille

Pistes complémentaires

Doter les usagers de bio-seaux et de sacs bio-dégradables pour faciliter leurs pratiques de tri.
Déployer des composteurs individuels (payants).
Faire le lien avec les méthaniseurs.

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins réglementaires

Les biodéchets sont une nouvelle obligation des collectivités. Pourtant, ce gisement n'est pas bien défini (déchets verts / déchets alimentaires). Par ailleurs, la **définition des biodéchets, et donc le périmètre de l'obligation légale, est parfois peu clair.**



Freins financiers

Les temporalités sont différentes entre les investissements de long terme et les politiques évolutives.

- *Pour y répondre* : Les programmes d'investissements doivent être réalisés au niveau local, selon des enjeux de long terme.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Accompagner au changement...

... en facilitant l'adoption des bonnes pratiques (communication autour des bons gestes, équipements des usagers, etc.) ;

... en rendant l'expérience usager facile (collecte porte-à-porte et déploiement de points d'apport volontaire) ;

... en rendant l'expérience usager agréable (veiller à la propreté des points d'apport volontaire par exemple).

Veiller à la qualité du gisement en faisant des contrôles de qualité réguliers.

Réaliser une seule intervention de changement de procédure de tri sur la commune pour modifier les pratiques de tri des usagers à une seule reprise.



■ **Levier n°41** : Prévention des déchets

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Lutte contre les dépôts sauvages : collectes et contrôles ;

Mesures de communication et de sensibilisation à la réduction des déchets (lutte contre les imprimés publicitaires, le gaspillage alimentaire...);

Intégration dans la commande publique de critères de prévention des déchets ;

Amélioration de la collecte et du tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs et lombricomposteurs, adaptation des centres de tri ;

Incitation à la sobriété de la consommation d'eau au travers de la mise en place de tarification incitative ou de communication autour des seuils d'alerte de surconsommation.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°41, **3 familles de projets existants** sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : Favoriser la sobriété *via* le mécanisme de redevance incitative

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mise en place de la redevance incitative



Objectif : Mettre en place une tarification fluctuante en fonction du volume de la poubelle grise (abonnement fixe et part forfaitaire indexée sur le volume), de façon à réduire les déchets et les erreurs de tri.

Porteur : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne



Mise en place de la redevance incitative



Objectif : Réduire les déchets et améliorer leur valorisation *via* la mise en place de bacs de compost.

Porteur : Communauté de Communes du Val de Somme

Freins identifiés dans la mise en œuvre de cette famille de projets

Freins techniques

Cette famille de projets est **plus efficace sur les logements individuels que sur les logements collectifs**. Par ailleurs, la phase préparatoire, bien que structurante dans la réussite du projet, peut être contraignante techniquement et administrativement.



Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Préparer la mise en place...

... en mettant en place une phase préparatoire assez longue, pour recenser les besoins et élaborer la base de données des redevables ;

... en communiquant en amont (ex : 3 à 4 trimestres avant la mise en place effective du projet) pour informer les usagers sur les coûts, les tonnages de déchets émis, les bons gestes à mettre en place, etc.). La possibilité de mettre en place des factures à blanc peut être travaillée ;

... en réalisant une seule intervention de changement de procédures de tri sur la commune pour modifier les pratiques de tri des usagers à une seule reprise.



Inciter et accompagner au changement...

... en assortissant les expérimentations d'incitations volontaires à une lutte structurée contre les dépôts sauvages et illégaux ;

... en permettant aux usagers de conserver leurs bacs de tri ;

... en accompagnant les usagers et en leur expliquant les effets de la redevance et les bénéfices du tri.

Famille de projets n°2 : Lutter contre les dépôts illégaux et les traiter

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Projet de guichet inter-éco-organismes pour aider à la prise en charge des dépôts illégaux



Objectif : Mettre en lien les éco-organismes et structurer un guichet unique à l'attention de la personne publique. Accompagner et prendre en charge une partie de la gestion des dépôts illégaux.

Porteur : Rudologia



Pistes complémentaires

Mettre en place des brigades vertes.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Mettre en place un guichet unique à l'attention des personnes publiques, afin de les accompagner dans leurs recherches de prise en charge de leurs projets.



Famille de projets n°3 : Favoriser les pratiques vertueuses grâce aux clauses idoines dans les marchés publics

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Evolution du CCTP des marchés déchets



Objectif : Faire évoluer les CCTP des marchés déchets pour incorporer des objectifs en termes de diminution des émissions de GES ou de diminution des déchets. Il est notamment possible d'y inscrire des critères de notation en termes de pourcentage de déchets valorisables, et de mettre en place des bonus-malus en cours d'exécution du marché afin d'inciter l'acteur économique à respecter voire dépasser son objectif.

Porteur : Métropole Européenne de Lille



Pistes complémentaires

Mettre en place des bonus-malus aux marchés de gestion de déchetteries sur la gestion du réemploi.

Facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de cette famille de projets

Intégrer aux CCTP...

- ... la nécessité de valoriser les matériaux recyclés ;
- ... un pourcentage minimum de valorisation des déchets ;
- ... des points supplémentaires dans l'analyse des offres pour les prestataires indiquant des taux de valorisation des déchets supérieur à celui indiqué par la collectivité dans son CCTP ;
- ... un bonus-malus pour s'assurer des engagements de pourcentage de valorisation des déchets contractés.



■ Éléments transversaux aux leviers Déchets

En plus des familles de projets identifiées par levier, **1 famille de projets existants** générales sur la thématique Déchets a été identifiée.

Famille de projets n°1 : **Informier / sensibiliser**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Lutte contre le gaspillage alimentaire



Objectif : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les collèges du Département, par appel d'offre.
Porteur : Association Somme Nature



Organiser une série de rencontres collectivités / éco-organismes

Objectif : Améliorer la connaissance des nouveautés des filières et des nouveaux outils pour les collectivités.

Mettre en place des mesures de prévention et de sensibilisation

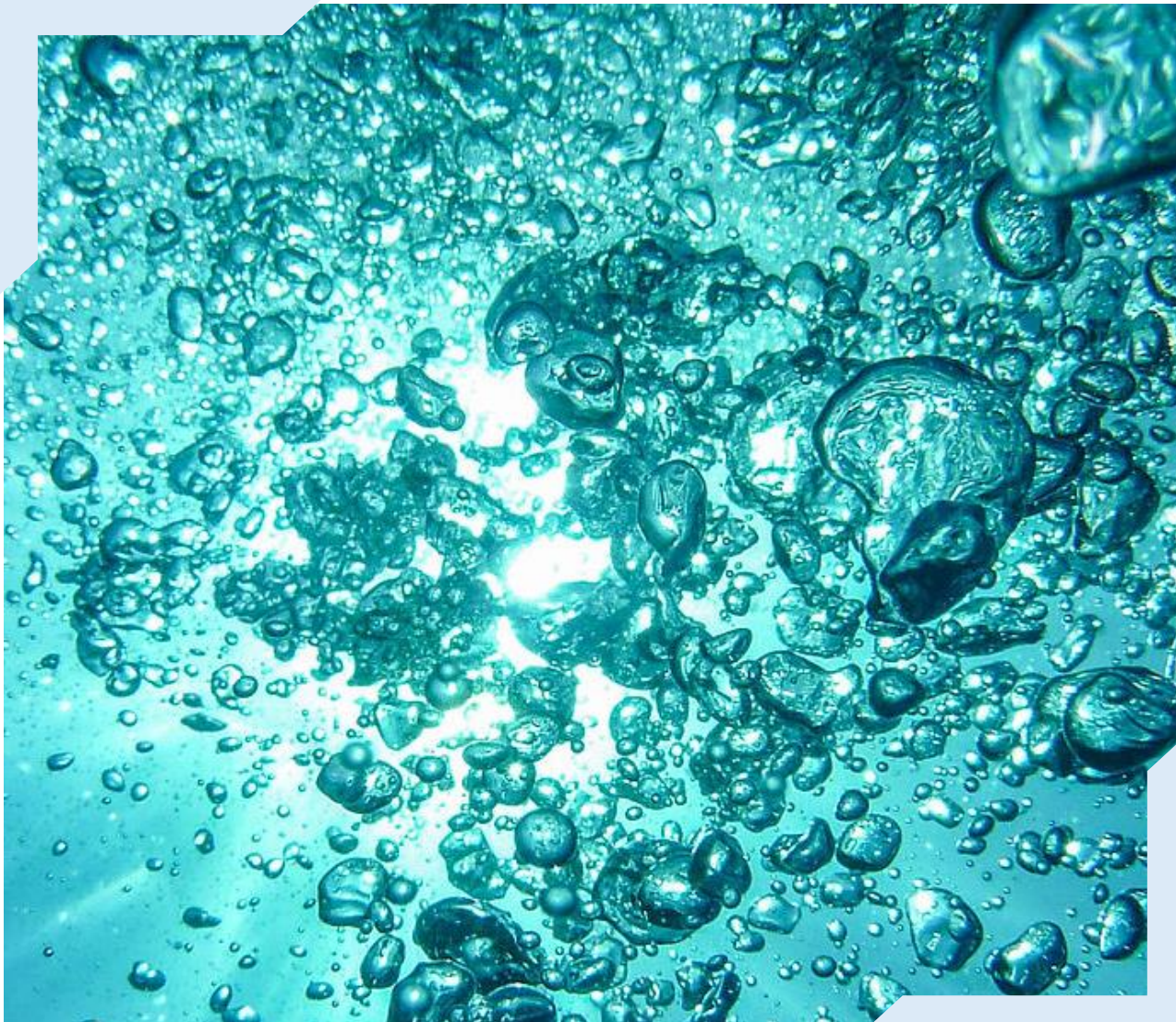
Objectif : Participer à des événements nationaux, ou de coordination à l'échelle du territoire : SERD, Tous au compost, etc.

Pistes complémentaires

- Mobiliser un ensemble d'acteurs, y compris des acteurs n'appartenant pas au secteur des déchets ;
- Accompagner les citoyens ;
- Créer des rôles d'ambassadeurs du tri.

Eau

La thématique Eau comprend 3 leviers.



■ **Levier n°36** : Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Mise en œuvre d'une gestion optimisée et raisonnée des flux dans les bâtiments publics et autres usages (arrosage des espaces verts...);

Soutien des pratiques de sobriété eau pour l'ensemble des usagers dans les instances liées à l'eau et dans les politiques publiques propres ;

Mise en place des mesures de suivi des prélèvements (compteurs avec télétransmission...);

Mise en place d'une tarification incitative ou communication sur les seuils d'alerte de surconsommation incitant à la sobriété ;

Tarification et niveau de financement de la gestion de la ressource adéquats ;

Accompagnement et facilitation des projets de réutilisation des eaux (eaux usées traitées, eaux de pluie, eaux grises...);

Application du décret fuite ;

Intégration de la gestion de l'eau dans les défis et les documents relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire ;

Mise en place et suivi d'un plan d'actions de réduction des fuites ;

Encouragement de l'utilisation économe de l'eau par tous les usagers dans les instances liées à l'eau et dans les politiques publiques propres ;

Information et sensibilisation du grand public vers des pratiques plus sobres en eau ;

Accompagnement des acteurs industriels dans la réduction de consommation et réutilisation des eaux usées traitées ;

Investissement dans des ouvrages de recharge maîtrisée des aquifères ;

Accompagnement ou mise en œuvre des projets labélisés « solutions fondées sur la nature » (restauration des zones humides, renaturation, restauration des cours d'eau) ;

Accompagnement de la filière agricole dans les changements de pratiques de consommation d'eau.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°36, **1 famille de projets existants** sur le territoire a été identifiée.

Famille de projets n°1 : S'acheminer vers la sobriété des usages

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Elaboration d'un schéma directeur intercommunal d'assainissement



Objectif : Assurer la préservation de la ressource en eau et la réutilisation des eaux usées.

Porteur : Communauté de Communes Somme Sud-Ouest



Lutter contre les réseaux d'eau fuyards



Objectif : Améliorer le rendement en eau potable, via la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissement.

Porteur : Communauté de Communes Val de Somme

Pistes complémentaires

Sensibiliser les citoyens à la sobriété dans l'usage de l'eau ;

Mettre en place une tarification incitative ;

Mettre à disposition des récupérateurs d'eau de pluie.

■ Levier n°37 : Protection des zones de captage d'eau

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Garantie de la protection des points de captage sensibles par des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) ;

Etablissement des contrats de captage entre les financeurs et acteurs / usagers des zones concernées ;

Lancement des appels à projet de recherche pour anticiper le niveau de dégradation des masses d'eau ;

Exercice du droit de préemption sur les terres agricoles situées à proximité d'un point de captage prioritaire.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°37, **1 famille de projets existants** sur le territoire a été identifiée.

Famille de projets n°1 : **Garantir la qualité de l'alimentation**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Pas d'exemple de projets à date.

Pistes complémentaires

Protéger la ressource en maîtrisant le foncier ;

Maîtriser les types de culture au sein des aires de captage en eau potable ;

Mettre en place un régime assurantiel entre les agriculteurs et les collectivités pour limiter la prise de risque.



■ Levier n°38 : Désimperméabilisation des sols

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Conduite des opérations de végétalisation en ville : cours d'école, lutte contre les îlots de chaleur urbains, toute action favorable à la « nature en ville » ;

Formation des acteurs de l'aménagement du territoire au génie écologique ;

Valorisation de l'importance de la désimperméabilisation en s'engageant dans une démarche participative pour sa mise en œuvre (ex : débats, ateliers, outils de communication...);

Création de critères / bonification dans les soutiens financiers aux propriétaires privés en fonction du taux d'imperméabilisation ;

Intégration d'un coefficient d'imperméabilisation dans les documents d'urbanisme ;

Mise à disposition du foncier pour la mise en œuvre d'opérations de désimperméabilisation ;

Mobilisation des outils juridiques permettant de pérenniser les projets dans le temps (ex : maîtrise foncière, protection réglementaire ou contractuelle...).

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°38, **1 famille de projets existants** sur le territoire a été identifiée.

Famille de projets n°1 : **Aider à infiltrer au plus près**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Déconnexion des eaux pluviales du réseau d'eaux usées



Objectif : Installer des cuves de récupération des eaux de pluie, des zones de stationnement perméables et inscrire cette déconnexion dans les futurs travaux de voirie.

Porteur : Communauté de Communes du Pays du Coquelicot



Végétalisation des écoles



Objectif : Désimperméabiliser les sols.

Porteur : Ville d'Amiens

Mise en œuvre du plan Eau à l'échelle du bassin Artois-Picardie

Objectif : Répondre à des enjeux de sobriété des usagers, de qualité et de disponibilité de la ressource.

Porteur : Etat, Agence de l'Eau Artois-Picardie

Énergies renouvelables

La thématique Énergies renouvelables comprend 3 leviers.



■ **Levier n°15 : Électricité renouvelable**

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Actions d'efficacité énergétique et de sobriété pour l'éclairage public ;
Respect de la réglementation sur l'éclairage ;

Définition de zones d'accélération et remontée au référent préfectoral (mesures de la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), ...);

Mise en place de clauses incitatives dans les plans locaux d'urbanisme et autres documents d'aménagement;

Mesures de communication et mobilisation autour des Énergies Renouvelables;

Soutien et accompagnement des filières EnR.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°15, 3 familles de projets existants sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : Développer les parcs photovoltaïques

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Solariser le patrimoine de la collectivité



Objectif : développer les énergies renouvelables photovoltaïques en mettant en place des installations sur le patrimoine de la collectivité (bâtiments, parkings...).

Porteur : Ville d'Amiens et Amiens Métropole



Soutenir l'installation de parcs photovoltaïques



Objectif : Valoriser des espaces peu attractifs (friches, anciens sites d'enfouissements d'ordures...) en y soutenant l'installation de parcs photovoltaïques.

Porteur : Ville d'Albert

Pistes complémentaires

Sensibiliser les citoyens au photovoltaïque à vocation d'autoconsommation;

Accompagner les acteurs territoriaux au travers d'études d'opportunité et de la promotion du cadastre solaire;

Inclure le développement des parcs solaires dans les documents de planification.

Famille de projets n°2 : Développer la petite hydroélectricité

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Installations de structures d'hydroélectricité



Objectif : développer des installations mini/micro/pico hydraulique pour produire une électricité renouvelable et décarbonée à partir de barrages.

Porteur : Département de la Somme



Pistes complémentaires

Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour initier un projet avec un opérateur en capacité d'investir, d'étudier, de construire et d'exploiter les installations.

Famille de projets n°3 : Mettre en place une stratégie

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Mettre en place une stratégie de planification du développement des énergies renouvelables



Objectif : penser le développement de toutes les énergies renouvelables de manière coordonnée et globale au sein d'un Schéma Directeur des Énergies renouvelables.

Porteur : Communauté de communes du Pays du Coquelicot



Pistes complémentaires

Intégrer la réflexion des zones d'accélération des énergies renouvelables dans un cadre plus large d'identification des synergies potentielles.
Intégrer cette dimension dans les documents de planification.

■ Levier n°16 : Biogaz

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

- Prise de participation ou soutien financier aux projets EnR ;
- Mesures de communication et mobilisation autour des Énergies renouvelables ;
- Méthanisation des boues des stations d'épuration ;
- Soutien et accompagnement des filières.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°16, 1 **famille de projets existants** sur le territoire a été identifiée.

Famille de projets n°1 : Produire du biogaz grâce à la méthanisation

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Soutenir l'installation d'une unité de méthanisation



Objectif : En cohérence avec l'activité agricole, favoriser l'implantation d'une unité de méthanisation pour produire du biogaz, mais aussi des engrais d'origine naturelle à partir de déchets agricoles.

Porteur : Ville d'Amiens et Amiens Métropole



■ Éléments complémentaires

En plus des familles de projets identifiées par levier, **2 familles de projets existants** sur la thématique Énergies renouvelables ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : **Développer la géothermie**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Installations de structures géothermiques



Objectif : Soutenir l'installation de géothermie dans les bâtiments publics ou auprès des citoyens, pour une énergie renouvelable, à bas coût, et indépendante.

Porteur : Fédération départementale de la Somme



Pistes complémentaires

Inciter les citoyens et communiquer auprès du public sur la géothermie.

Famille de projets n°2 : **Valoriser la chaleur fatale**

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Développer la récupération de chaleur fatale au profit de l'agriculture



Objectif : valoriser la chaleur fatale pour chauffer une production maraîchère sous serre, et éviter le transport d'aliments venant de loin.

Porteur : Chambre d'agriculture de la Somme



Mettre la récupération de chaleur fatale au service d'un réseau de chaleur



Objectif : récupérer la chaleur produite par les industries locales pour alimenter le réseau de chaleur du territoire.

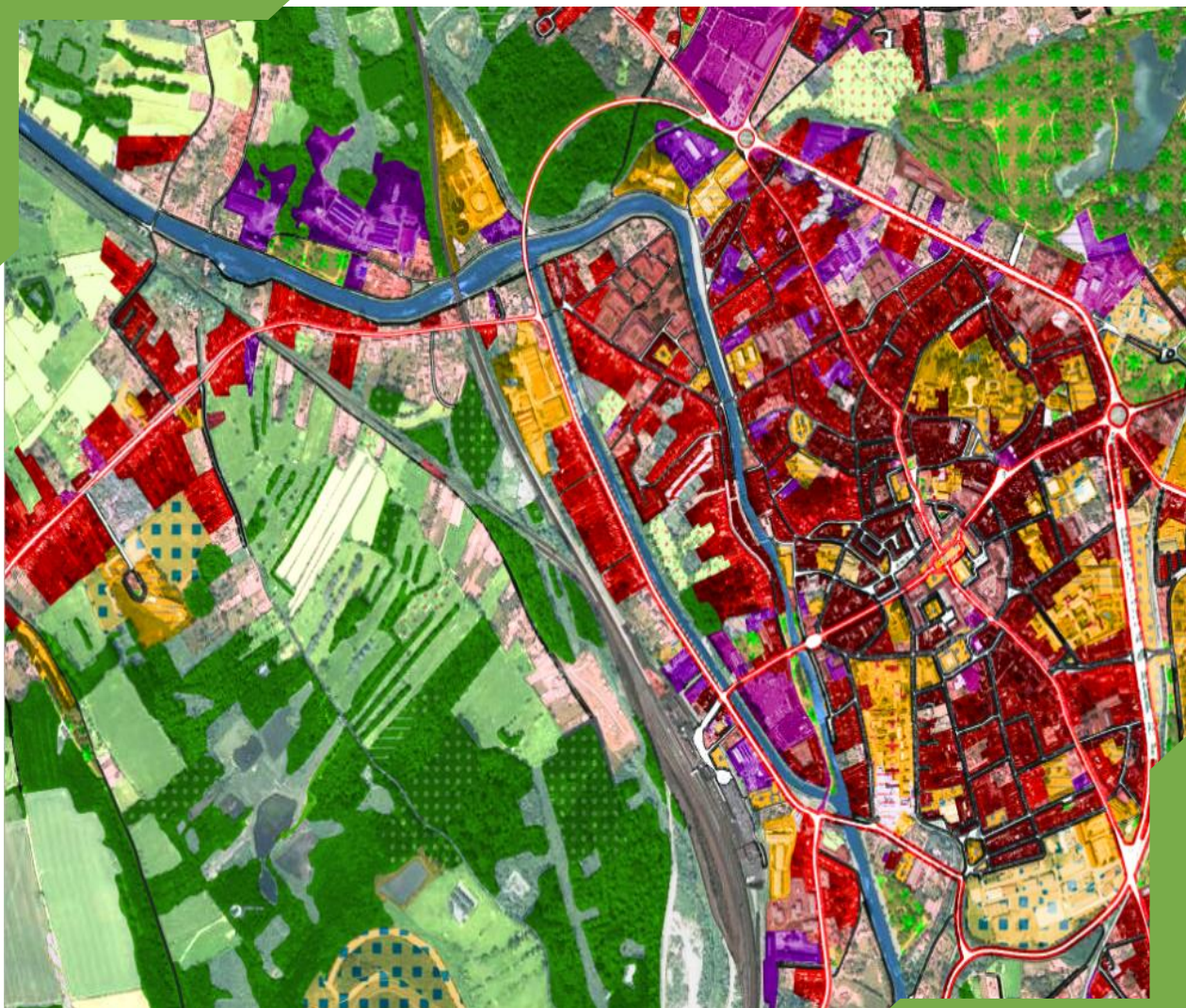
Porteur : Communauté urbaine de Dunkerque

Pistes complémentaires

Elaborer les toiles de flux énergétique à l'échelle des territoires ;
Développer l'écologie industrielle des territoires ;
Capitaliser sur l'expérience des pôles EIT en région.

Sobriété foncière

La thématique sobriété foncière comprend 1 levier.



■ Levier n°29 : Sobriété foncière

Rappel des actions mentionnées dans le questionnaire SGPE aux collectivités pour le levier

Mise à disposition du patrimoine de la collectivité en période de non-utilisation ;

Conduite des opérations de végétalisation en ville : cours d'école, lutte contre les îlots de chaleur urbains, toute action favorable à la « nature en ville » ;

Régulation des constructions de surfaces bâties via les PLH/PLU : optimisation de l'usage du foncier, promotion de la densité, limitation de la construction de nouveaux bâtiments, incitations à la réhabilitation / reconversion, promotion d'habitats collectifs...

Maintien de la vocation agricole du foncier (ZAP, PAENP, Espace Naturel Sensible), notamment dans le plan régional de l'agriculture durable (PRAD) ;

Lutte contre la vacance des logements avec les instruments d'aménagement à la main des collectivités

Droit de préemption et achat des parcelles agricoles puis revente à des exploitants en accord avec les SAFERs (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) ;

Mise en place d'opérations d'aménagement en recyclage urbain : recyclage des friches, requalification des quartiers dégradés, revitalisation des petites et moyennes centralités...

Mise en place d'observatoires de l'habitat et du foncier pour élaborer des stratégies foncières sobres ;

Création ou extension des établissements publics fonciers locaux et des agences d'urbanisme.

Présentation des modes d'actions retenus pour le levier sur le territoire

Pour le levier n°29, 4 familles de projets existants sur le territoire ont été identifiées.

Famille de projets n°1 : Réhabiliter des friches

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

La reconquête des friches par le recyclage du foncier



Objectif : recenser les friches et mettre en place une stratégie de reconquête pour engager des chantiers de réhabilitation.

Porteur : PETR Cœur des Hauts-de-France



Revitaliser les friches industrielles



Objectif : Revitalisation d'un centre-bourg par la réhabilitation d'une friche industrielle pour y créer des espaces polyvalents, commerciaux, et une médiathèque.

Porteur : Rosières-en-Santerre

Famille de projets n°2 : Construire de manière économe

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Déconstruire pour reconstruire : le recyclage patrimonial



Objectif : Restructurer et réhabiliter du foncier sans en consommer davantage, en reconstruisant la ville sur la ville.

Porteur : Amsom Habitat



Construire en limitant l'artificialisation

Objectif : Construire un lotissement en 100 % biosourcé et avec des espaces végétalisés pour limiter la consommation du foncier.

Porteur : Beaucourt-en-Santerre

Construire verticalement



Objectif : Cultiver dans un espace réduit, par la construction de la plus grande ferme verticale du monde à insectes.

Porteur : Entreprise Ynsect

Famille de projets n°4 : Mieux connaître l'occupation et l'usage du foncier

Liste des exemples de projets existants sur le territoire

Identifier et suivre les espaces inutilisés ou délaissés



Objectif : Mettre en place un observatoire de l'habitat pour un usage raisonné et respectueux de l'environnement du foncier.

Porteur : Communauté de communes Somme Sud-Ouest



Pistes complémentaires

Faire le lien avec l'observation du foncier menée au niveau régional avec OCS2D, dans le cadre de Géo2France

La documentation relative à la démarche de la COP 2024 est disponible ici :

- L'ensemble de la démarche nationale : <https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte/le-secretariat-general-a-la-planification-ecologique>
- L'ensemble de la démarche en Hauts-de-France : <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Planification-Ecologique-en-region-Hauts-de-France>



Annexes | Liens vers les annexes externes

Cahiers thématiques des leviers :

[https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Planification ecologique-10-cahiers-thematiques-pour-la-Region-Hauts-de-France](https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Planification%20ecologique-10-cahiers-thematiques-pour-la-Region-Hauts-de-France)

- a. **Cahier Agriculture :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_agriculture.pdf
- b. **Cahier Alimentation :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_alimentation.pdf
- c. **Cahier Déchets :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_dechets.pdf
- d. **Cahier Eau :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_eau.pdf
- e. **Cahier Espaces naturels :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_espaces_naturels.pdf
- f. **Cahier bâtiments résidentiels et tertiaires :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_residentiel_tertiaire.pdf
- g. **Cahier transport de marchandises :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_transport_marchandises.pdf
- h. **Cahier transport de voyageurs :**
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_transport_voyageurs.pdf

i. **Cahier industrie :**

https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_industrie-2.pdf

j. **Cahier énergie :** https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/hdf_diag_cahier_energie.pdf

SG COP Hauts-de-France
DREAL Hauts-de-France
DRAAF Hauts-de-France
DREETS Hauts-de-France
Cabinet PwC France



Point d'avancement de la territorialisation de la
planification écologique en Hauts-de-France
Conférence des parties | Feuille de route préliminaire